

Emplois: les mesures Mazankowski auront peu d'effet

RICHARD DUPAUL

Le congé de cotisation à l'assurance-chômage accordé aux pme par le ministre Mazankowski n'aura qu'un « effet marginal » sur la création d'emplois et coûtera moins cher que ne le prétend Ottawa, affirme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

En outre, les mesures incitatives destinées à stimuler l'investissement dans l'industrie minière ne sont « qu'une technique » dont les effets seront aussi très limités, estime pour sa part l'Association minière du Canada.

Dans son exposé économique de mercredi, le ministre avait annoncé une série de mesures visant à stimuler l'emploi et l'investissement dans les pme. Notamment, Ottawa permettra aux entreprises qui embauchent de nouveaux employés de ne pas cotiser à l'assurance-chômage. De plus, les entreprises lancées en 1993 auront droit à un congé de cotisation pour tous les employés.

Pour les entreprises, l'économie pourrait atteindre 1600 dollars par employé. De son côté, le gouvernement calcule que cette mesure représente un manque à gagner d'environ 500 millions, soit 60 millions pour l'exercice 1992-93, 310 millions et 125 millions pour les deux années subséquentes.

Toutefois, un spécialiste de l'assurance-chômage à la FCEI, M. Jim Bennett, estime qu'Ottawa gonfle l'importance de cette mesure.

« Très peu d'entreprises embaucheront de nouveaux employés à cause de ce programme, dit-il. Quand une pme décide d'augmenter ses effectifs, c'est qu'elle anticipe des revenus additionnels et non parce qu'elle pense sauver quelques dollars. »

Selon M. Bennett, un ancien fonctionnaire fédéral qui a participé à la réforme de l'assurance-chômage, la stratégie fédérale aurait uniquement pour effet d'inciter certaines pme à accélérer des embauches déjà prévues ou à accueillir

« un permanent au lieu d'un temporaire ».

De plus, le responsable croit qu'Ottawa gonfle les coûts de cette mesure. « Les emplois qui seront créés par ce programme éliminent des bénéficiaires de l'assurance-chômage ou de l'assistance sociale. Voilà donc des dépenses en moins dont on ne tient pas compte », explique M. Bennett.

La FCEI, qui représente quelque 83 000 sociétés, entend faire un sondage auprès de ses membres dans les prochains mois pour déterminer avec plus d'exactitude l'impact de cette mesure.

Mines: tres peu

Par ailleurs, l'industrie minière avait hâte hier de connaître les intentions du plan Mazankowski.

Dans son énoncé, le ministre a promis des changements fiscaux visant à favoriser les investissements dans le secteur minier. M. Régis Labeaume, président de

la société Mazarin, a salué « la bonne volonté » d'Ottawa à l'endroit de l'industrie minière. Mais lui et des collègues se disent déçus du peu de précisions dans la déclaration du ministre.

Un économiste d'Énergie, Mines et Ressources Canada, Gilles Bergevin, a déclaré à La Presse que les changements proposés sont surtout de nature technique.

Ainsi, les compagnies minières ne seront plus obligées de déduire leurs frais d'exploitation avant toutes les autres dépenses, comme c'était le cas auparavant. De cette façon, il sera possible d'épuiser les réserves accumulées qui sont sur le point d'être périmées.

Le président de l'Association minière du Canada, George Miller, estime que cette « technique » accorde plus de flexibilité aux compagnies minières mais elle aura « un impact très limité » sur les investissements de l'industrie.

M. Bergevin reconnaît aussi que les déclarations du ministre pouvaient « induire les gens en erreur ». Mais elle a dit que la mesure répondait aux demandes répétées de l'industrie.

Transport

En outre, plusieurs décisions devront être prises dans les prochains jours concernant la décision d'Ottawa de réduire les subventions au secteur des Transports, a indiqué Patrice Miron, l'attaché de presse du ministre Jean Corbeil.

M. Mazankowski a annoncé son intention de réduire de 10 p. cent le montant des subventions aux Transports, ce qui représente un montant de 177 millions sur une période de deux ans.

Un haut-fonctionnaire au ministère de Finances a affirmé à La Presse que les restrictions devraient toucher principalement les subventions au transport des céréales dans l'Ouest, qui totalisent quelque 700 millions par an.

À LIRE

Michel Girard

■ Notre chroniqueur financier regarde de plus près les quatre mesures qui touchent les placements et les abris fiscaux annoncés dans le cadre du mini-budget déposé mercredi par le ministre des Finances Don Mazankowski. B 5.

GM

■ General Motors Corp vendra ou fermera, au cours des prochaines années, neuf de ses usines de composants ou d'assemblage aux États-Unis et à St. Catharines, en Ontario, ce qui va affecter 17 950 salariés. B 5.

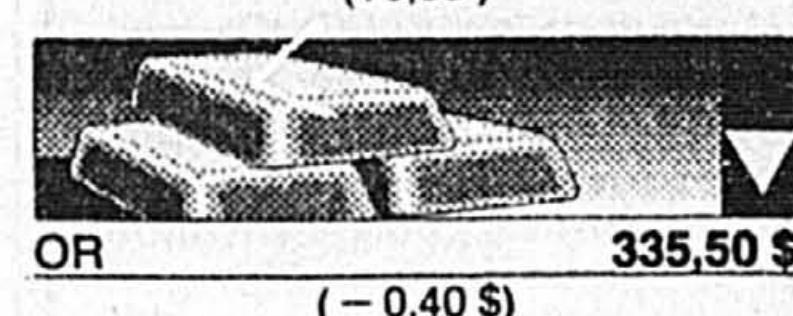
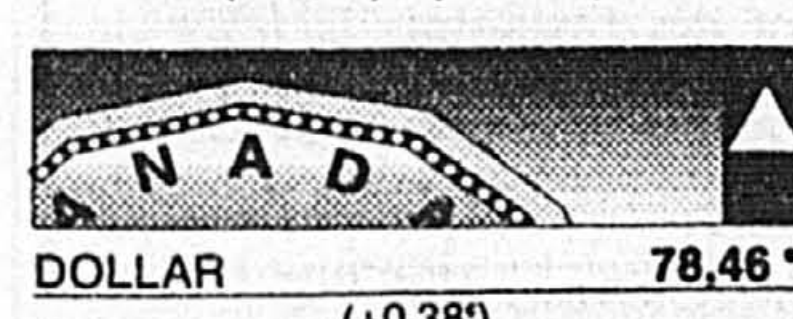
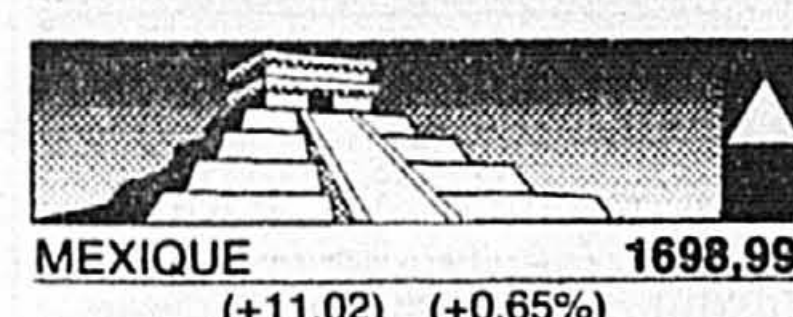
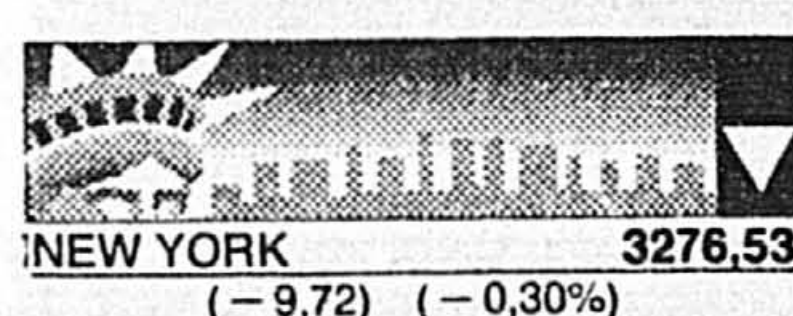
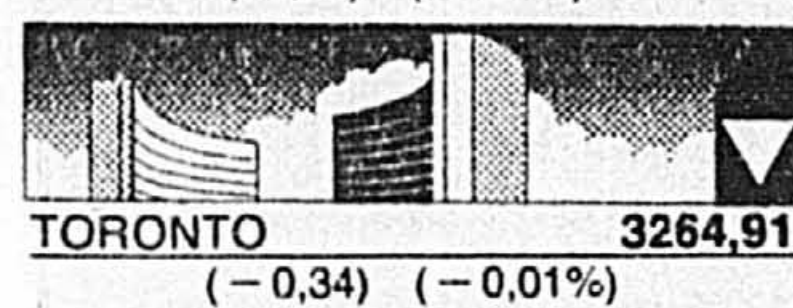
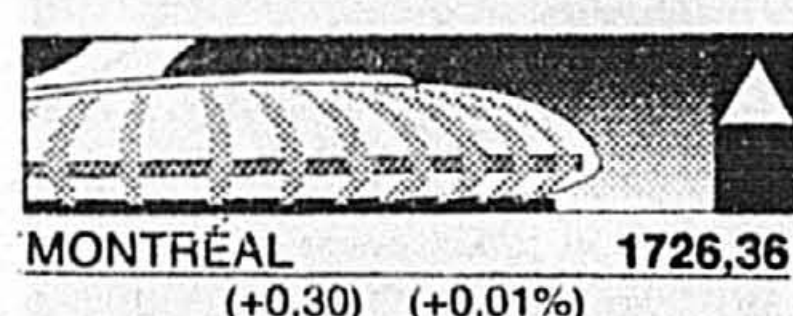
Canadien

■ Aux prises avec d'énormes pertes financières, Canadien International va réduire de 15 p. cent ses vols intérieurs. Aucune liaison ne sera cependant éliminée. B 5.

GATT

■ Les États-Unis renoncent à mettre en place les sanctions sur les importations de produits européens qu'ils avaient annoncées le mois dernier. Avec la Communauté européenne, ils ont achevé de mettre au point les derniers détails du projet d'accord sur la limitation de la production d'oléagineux dans la CEE. B 6.

INDICES



ERIC CLÉMENT

Les artisans du Québec résistent plutôt bien à la récession: même si les ventes des métiers d'art ont baissé en 1992, les résultats sont meilleurs que la moyenne des commerces, notamment grâce aux fêtes du 350^e.

Les métiers d'art au Québec, ce sont entre autres la joaillerie, les textiles, la céramique, la lutherie, l'ébénisterie, la verrerie, la maroquinerie et le papier artisanal.

« Les artisans dont les produits sont connus ont de bons résultats, affirme M. Yvan Gauthier, le nouveau directeur général du Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ). C'est pourquoi nous encourageons l'excellence. Les baisses de ventes affectent les produits qui n'ont pas percé. Mais il y a eu peu de fermetures pour des raisons économiques. »

Alors que le 37^e Salon des métiers d'art s'ouvre demain, Mme Denis Goyer est optimiste. Elle a créé un atelier de design céramique sur la Rive-Sud en 1970 et son affaire marche bien: « Notre chiffre d'affaires, supérieur à 25 000 dollars, a augmenté de 25 p. cent en sept ans et de 15 p. cent par rapport à 1990, dit-elle. Nos produits haut de gamme ne connaissent pas la récession. »

De son côté, M. Bernard Frénette, qui fait de la peinture et de la gravure sur argile dans les Cantons de l'Est, dit que son chiffre d'affaires a augmenté de plus de 100 p. cent cette année par rapport à l'an dernier: « Nous fréquentons plus d'expositions et avons créé un nouveau produit car 1991 a été catastrophique. »

Merci au 350^e

Le CMAQ estime que le 350^e a beaucoup aidé les métiers d'art cette année. Les artisans en retirent encore les bienfaits: « À la mi-été, la plupart des artisans qui ont exposé à Montréal avaient réalisé leur chiffre de 1991 », affirme Mme Louise Lemieux-Berubé, présidente du conseil d'administration du CMAQ.

Une enquête menée par la firme Price Waterhouse en 1991 pour le ministère des Affaires culturelles (MAC) montre que l'activité de ce secteur micro-industriel représente 60 millions de dollars au Québec. La

Les métiers d'arts

L'excellence: le remède à la récession

La moyenne des ventes des artisans était de 48 200 \$ en 1990, la moitié ayant des ventes inférieures à 25 000 \$. La valeur ajoutée des produits est très élevée, la matière première ne représentant que 22 p. cent de leur prix de vente.

Pres d'un tiers des artisans exercent un autre métier, souvent l'enseignement, mais les trois quarts des artisans vivent uniquement de leurs créations. Ils ont entre zéro et huit employés, selon Mme Lemieux-Berubé. Dans 80 p. cent des cas, il s'agit de trois employés ou moins.

Préférant le marché local, seulement le quart des artisans exportent leurs produits, certains, comme Mme Goyer, en vivant presque exclusivement. L'exportation vise l'Ontario (11,4 p. cent), les États-Unis (3,8 p. cent), l'Ouest canadien

(3,3 p. cent) et les province maritimes (1,6 p. cent).

Un potentiel d'avenir

L'étude de Price Waterhouse conclut que les métiers d'art sont un secteur d'avenir. C'est pourquoi, il bénéficie de l'initiative des grappes industrielles. En effet, les métiers d'art font partie d'une grappe au sein du MAC, aux côtés des secteurs du cinéma, des livres et des disques et spectacles.

Même si la concertation entre l'industrie, l'État et les artisans n'en est qu'à l'état embryonnaire, des échanges sont prévus, selon M. Laurent Bouchard, du MAC, qui reconnaît qu'il s'agit des premiers balbutiements du maillage des métiers d'art avec l'industrie.

Le CMAQ, qui gère un budget de 2,6 millions de dollars dont une subvention de 800 000 dol-

lars, espère que la reconnaissance des métiers d'art se traduira dans les faits, et que des liens solides avec l'industrie seront créés.

« L'industrie manque parfois de créateurs, déclare Mme Lemieux-Berubé. Nos artisans ont un rôle important à jouer, notamment avec les PME. Mais parfois il n'y a même plus de PME dans certains secteurs, comme le verre d'art. »

Par exemple, des concepts de fabrication créés par Mme Goyer et son mari ont été utili-

SUITE À LA PAGE B 4

Louise Lemieux-Berubé et Yvan Gauthier, tous deux du Conseil des métiers d'art.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse



Commerce interprovincial: les gouvernements manquent de volonté

La Chambre de commerce du Canada souhaite la mise sur pied d'un bureau autonome pour réduire les barrières

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

La Chambre de commerce du Canada demande aux gouvernements provinciaux et fédéral de mettre sur pied un bureau autonome qui s'occuperait de la réduction des barrières au commerce interprovincial.

Dans un rapport qu'il a fait parvenir hier au comité fédéral-provincial des ministres du Commerce extérieur, réuni à Toronto, l'organisme explique que les gouvernements « manquent de volonté politique » pour réduire ces barrières. La seule façon de sortir de l'impasse est donc de confier le dossier à un comité autonome.

Il existe présentement 500 entraves à la libre circulation des biens, des services et des travailleurs au Canada, un pays qui est pourtant engagé dans une deuxième

entente de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique.

Selon le rapport de la Chambre, rédigé par le professeur Joseph R. D'Cruz de l'université de Toronto, « la plupart des entreprises ne tirent pas parti de ces barrières » qui sont fixées dans la grande majorité des cas par les gouvernements provinciaux.

Commerce de la bière

Depuis l'an dernier, les provinces ont consenti à lever deux types de barrières importantes: celles qui empêchaient le libre commerce de la bière entre les provinces et celles qui limitaient les achats gouvernementaux de plus de 25 000 \$.

Mais conclure des ententes de libéralisation entre les différentes provinces canadiennes n'est pas chose facile, car chaque province a ses priorités quant aux entraves qui devraient sauter en premier lieu.

Au Québec, par exemple, on voudrait que le prochain dossier à faire l'objet d'une libéralisation soit le commerce des vins et spiritueux.

Au Nouveau-Brunswick, on souhaite plutôt que cela soit le domaine de la construction. Le Nouveau-Brunswick veut que le Québec modifie sa loi qui limite le travail des ouvriers des autres provinces sur le territoire québécois.

Puis on examine de près ces barrières, plus on rencontre des situations incongrues: le cas récent d'un éleveur de mouton québécois qui peut vendre sa viande en Ontario mais pas au Québec parce que ses animaux, élevés en sol québécois, sont abattus dans un abattoir situé de l'autre côté de l'Ontario.

Ou bien celui de la société ontarienne Bright qui embouteille le vin français Kressman à Montréal, dont elle a les droits de

vente pour toute l'Amérique du Nord. Cette société n'a pas le droit de vendre son vin en Ontario — même si son siège social est à Toronto. Et les Ontariens sont obligés d'acheter le même vin Kressman en importation de France. Le Québec y perd sa valeur ajoutée, et la société ontarienne est privée de profits.

Première journée

Les premiers ministres provinciaux et fédéral ont terminé hier à huis clos leur première journée de réunion. Ils ont examiné le fonctionnement des ententes existantes sur la bière et les approvisionnements et devaient aussi entamer le débat sur d'autres sujets: le commerce du vin, les services, la construction et la main-d'œuvre.

Les ministres doivent faire une déclaration publique aujourd'hui. D'ores et déjà, on sait du ministre fédéral Michael Wilson qu'il ne

faudra pas s'attendre à d'importants développements.

La pression, toutefois, s'accroît sur les gouvernements. En plus de l'étude de la Chambre de commerce du Canada, publiée hier, les ministres ont reçu une copie de celle du Conférence Board du Canada, dans laquelle on dit que les barrières entraînent une production inefficace et réduisent la concurrence entre les entreprises.

Ces études, de même que des pétitions locales envoyées hier aux ministres, s'ajoutent à un rapport récent de l'Association des manufacturiers du Canada dans lequel il est mentionné que les barrières coûtent plus de 6 milliards aux Canadiens.

Ottawa a toujours l'intention d'en arriver à leur élimination d'ici 1995, mais c'est une échéance que certains, dont le Québec, trouvent peu réaliste.

Le dollar clôture en hausse à 78,46 cents US

RICHARD DUPAUL

Grâce aux achats importants de certains investisseurs européens, le dollar canadien a connu sa meilleure journée depuis des lunes hier.

La devise canadienne a clôturé en hausse de 38 centimes à 78,46 cents US, son plus haut niveau depuis deux semaines, dans un marché généralement modéré.

Selon M. Jacques Tessier, directeur et chef cambiste à la Banque Nationale, le consensus général est que l'exposé du ministre Mazankowski a eu « peu d'impact » sur le marché des changes si ce n'est que le dollar a ouvert en baisse sur les marchés asiatiques dans les heures qui ont suivi les discours.

Selon le spécialiste, des investisseurs scandinaves ont toutefois donné le ton à la journée en achetant massivement des dollars sur le marché européen.

Des rumeurs veulent aussi que d'importants portefeuilles européens ont échangé des montants importants de dollars américains en faveur de la devise canadienne.

La Banque du Canada est aussi intervenue sur les marchés financiers durant la journée en vendant des bons du trésor afin de ralentir la baisse des taux d'intérêt, explique les experts du marché monétaire.

Selon M. David Lachance, directeur de la trésorerie à la Banque de Montréal, certains investisseurs étrangers ont trouvé « des éléments positifs » dans le plan Mazankowski. « Ottawa dit qu'il ne veut pas augmenter ses dépenses pour relancer l'économie. C'est que certains investisseurs attendaient », a-t-il dit.

Asbestos: Québec en Cour suprême

MAURICE JANNARD

Le gouvernement du Québec ira en appel du jugement d'une cour ontarienne dans le litige l'opposant aux actionnaires minoritaires de la société Asbestos. « Le gouvernement portera la cause en appel devant la Cour suprême », a déclaré hier à La Presse Robert Desbiens, le secrétaire de presse du ministre de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon.

Mais avant que le dossier ne soit entendu par le plus haut tribunal du pays, Québec doit remplir une autre étape.

Serge Lafontaine, le directeur des services administratifs au ministère de la Justice, a précisé que le gouvernement du Québec demandera au cours du mois de décembre la permission d'en appeler de la cour d'Appel de l'Ontario. Ce dernier a souligné que le gouvernement avait 60 jours pour interjeter appel de la décision du tribunal ontarien.

En octobre, le plus haut tribunal de l'Ontario donnait raison aux actionnaires minoritaires de la société Asbestos, ce qui pourrait obliger le gouvernement du Québec et la Société nationale de l'amiante à comparaître devant la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

Les actionnaires minoritaires d'Asbestos soutiennent que Québec devait faire une offre d'achat pour toutes les actions de cette entreprise au moment où celle-ci fut nationalisée. L'offre d'achat de Québec a porté seulement sur les actions qui étaient détenues par l'actionnaire majoritaire, la société américaine General Dynamics, de Saint-Louis.

La voie royale vers l'« argentinisation »

L'explosion du déficit annoncée mercredi par le ministre des Finances, Don Mazankowski, illustre sans doute le pire échec enregistré par le gouvernement Mulroney.



Les conservateurs qui, en 1984, avaient fait de la lutte au déficit leur cheval de bataille ont déployé pendant huit ans de réels efforts pour atteindre leur objectif. Ils ont réduit la taille de l'appareil gouvernemental, contrôlé les dépenses, déposé budget d'austérité après budget d'austérité.

Ce fut peine perdue. Ces efforts n'ont servi qu'à faire du sur-place. Huit ans plus tard, le déficit est toujours au dessus de trente milliards, comme il l'était du temps des libéraux.

En fait, la santé des finances publiques s'est détériorée parce qu'à chaque déficit d'une trentaine de milliards, la dette fédérale a augmenté, pour passer de 200 milliards en 1984 à presque 500 milliards l'an prochain, un demi billion. Cette progression a été si forte que la dette publique, qui équivalait à 45 p. cent du PIB, a grimpé à 65 p. cent.

Est-ce là un problème qui n'intéresse que les financiers et les lobbies neo-conservateurs? Il faut espérer que non. L'exposé du ministre des Finances, si déprimant, servira peut-être au moins à illustrer à quel point la crise des finances publiques touche tout le monde de façon concrète.

Les gens doivent commencer à voir l'impact du déficit chronique sur leur vie: toujours plus d'impôts, moins de services de l'Etat et un gouvernement piégé quand on a besoin de lui, comme pendant une récession. Et c'est de pire en pire parce qu'à l'heure actuelle, le déficit fédéral sert uniquement à em-

prunter pour payer les intérêts sur la dette. Chaque nouveau déficit grossit la dette, ce qui à son tour augmente les paiements d'intérêt. Et ainsi de suite.

On constate également qu'un gouvernement qui doit 500 milliards provoque de terribles distorsions sur une économie. Pour financer ces fonds, il raffale les ressources financières, ce qui fait grimper les taux d'intérêt. Et parce qu'il doit financer une partie de cette dette à l'extérieur, le Canada perd une partie de sa souveraineté, et devient vulnérable à la spéculation et aux dictats des marchés, comme on l'a vu avec la récente crise du dollar.

Mais la question, c'est comment un gouvernement qui croyait à la lutte au déficit a-t-il pu en arriver là?

D'abord parce que le gouvernement Mulroney a raté le bateau. Il disposait d'un mandat clair pour nettoyer les finances publiques. Après un ou deux ans d'apprentissage, les conservateurs auraient dû passer à l'attaque, de 1986 à 1989, quand l'économie était en pleine croissance et le gouvernement en pleine possession de ses moyens. Au lieu d'y aller carrément quand c'était économiquement et politiquement possible on a remis les décisions difficiles et promis un déficit modeste pour plus tard. Trop tard.

Deuxièmement, les conservateurs se sont tirés dans les pieds avec leur lutte à l'inflation qui a fait bondir les taux d'intérêt. Ces taux démentés ont fait grimper les frais de la dette, et gonflé le déficit et la dette dans un beau cercle vicieux.

Troisièmement, les conservateurs ont agi en gestionnaires peureux avec un gel par ci, un plafonnement par là. La même technique est utilisée dans l'exposé économique. Jamais on n'a

ose s'attaquer aux causes fondamentales du déséquilibre des finances publiques, l'universalité, les coûteuses politiques régionales. On tourne en rond. Un exemple parmi tant d'autres: il y a 3 500 employés au ministère des Anciens combattants. Pourquoi?

Enfin, une dernière raison, encore plus fondamentale, c'est qu'à chaque fois que le gouvernement Mulroney a tenté d'agir, il a été bloqué. Les groupes de pression, les provinces, les partis d'opposition fédéraux ont érigé en croisade la guerre contre la lutte au déficit. Cette mobilisation était particulièrement odieuse quand elle était dirigée par les libéraux, dont les conservateurs tentaient de nettoyer les dégâts.

En ce sens, collectivement, les Canadiens, qui ont massivement lutté contre les efforts du gouvernement Mulroney, sont eux aussi responsables de la situation actuelle. On ne peut à la fois, comme on le fait trop, s'opposer aux efforts du gouvernement Mulroney pour ensuite l'accuser de ne pas avoir livré la marchandise. C'est injuste et irresponsable.

Il faut tenir compte de ce facteur parce que seul le parti de M. Mulroney se préoccupe de déficit. Ses successeurs probables, les libéraux, n'ont toujours pas défini une politique cohérente à cet égard et dénoncent à qui mieux mieux ce qu'ils estiment être une obsession conservatrice.

Il n'est donc pas téméraire de prévoir, qu'à moins d'un revirement inattendu, aucune force politique ne sera à même de résoudre le problème du déficit. Au contraire, il sera sans doute plus aigu. Le danger qui nous guette, bien plus que la balkanisation, c'est celui de l'« argentinisation ».

Alain DUBUC

Les cabotins

Un cinglant rappel à l'ordre. Comme à des écoliers turbulents à qui il faut rappeler qu'ils sont là pour travailler. Mais cette fois, ce sont les supposés très sérieux parlementaires québécois qui se font semoncer par... un groupe de 74 étudiantes!



Ces filles de secondaire IV et V sont revenues choquées et déçues de ce qu'elles ont observé lors d'une récente visite à Québec. Plus particulièrement du comportement des élus au moment de la période quotidienne des questions à l'Assemblée nationale.

En principe, il s'agit d'un temps fort de la vie démocratique où les députés peuvent forcer les ministres à rendre des comptes. En pratique, les visiteuses ont plutôt observé la recreation d'une bande de gamins plus intéressés à se chamailier qu'à faire ce pourquoi ils sont payés.

La réaction de ces jeunes — dont plusieurs se feront bientôt dire qu'il est important d'aller voter — fera sourire les cyniques. Mais elle est rafraîchissante pour ceux qui croient encore au parlementarisme. Et qui voient que, plus que des ministres ou fonctionnaires trop puissants, ce sont les gestes des élus en Chambre qui minent la crédibilité de l'institution.

On en serait pas là si on décidait d'appliquer un certain nombre de solutions simples qui ont le rare mérite de ne rien coûter. A commencer par un changement d'attitude du premier ministre. Pour lui, cet exercice équivaut à jouer au chat et à la souris avec l'opposition en esquivant les questions grâce à son habileté à parler beaucoup pour ne rien dire. Pas étonnant qu'à ce petit jeu, ses adversaires soient plus intéressés à tenter de le tasser dans le coin sur un point de détail qu'à aborder des sujets plus sérieux.

On y gagnerait aussi en permettant la libre télédiffusion des débats. C'est-à-dire sans cette restriction qui fixe la caméra sur celui qui parle pendant que, bien souvent, ses collègues font assaut de pitreries. Le spectacle serait de meilleur goût si chacun des acteurs savait qu'à tout moment ses électeurs peuvent mesurer à l'écran le sérieux avec lequel il assume son rôle. Tout le monde y gagnerait. Sauf ceux qui n'ont d'autre raison d'être la que leurs talents de cabotins.

Pierre GRAVEL



DRÔITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres



Lucienne Robillard

Enseignement trop rapide de l'anglais

Mme la ministre de l'Éducation.

■ A l'instar de plusieurs parents, j'essaie de donner le maximum à mes enfants et de conjuguer mes efforts avec ceux des enseignantes de l'école fréquentée par mon aîné. Agé de neuf ans, il est en 4^e année à l'école du Parc de la Commission Scolaire des Mille-Îles. La direction et le personnel enseignant me semblent adéquats.

Mon fils comme la plupart de ses compagnons et compagnes de classe éprouve de la difficulté à écrire et à s'exprimer correctement en français. A la maison, nous (père et mère) nous efforçons de bien nous exprimer pour servir d'exemple à nos enfants et sans pour autant parler avec un accent pointu, nous les repreneons. Bref, nous tentons de travailler dans le même sens que les enseignants.

Mon fils reçoit une nouvelle dictée

chaque lundi et mon épouse la lui fait écrire chaque jour à son retour de l'école; de plus, lorsque c'est nécessaire, après le souper, moi-même, je la lui fais recopier. Le résultat s'avère efficace, car lors de sa dictée officielle du vendredi matin, mon fils commet de moins en moins de fautes.

Mon problème est le suivant. Mon fils a dû commencer cette année à apprendre l'anglais... Et, puisque mon épouse n'est pas bilingue, la tâche de converser en anglais avec mon fils me revient. Mon fils et mes autres enfants seront bilingues car, je le répète, j'essaie de leur donner le maximum. Toutefois, ne croyez-vous pas, madame la ministre, que nous risquons inutilement de semer de la confusion dans l'esprit de nos enfants en leur indiquant des notions qu'ils ne sont pas prêts à recevoir?

Lorsque je fréquentais l'école primaire, il y avait sept années d'école. Maintenant il y en a six. Parce que le cours primaire a été réduit d'une année, est-ce là une raison suffisante pour débiter l'apprentissage de la langue seconde en quatrième année plutôt qu'en cinquième comme ce fut le cas pour moi? Comment dois-je m'y prendre pour faire admettre à mon fils qui n'est pourtant pas bête que la lettre «A» qui se prononce «A» en français devient «E» en anglais? Et que les sons qu'il commence à maîtriser en français ne se prononcent pas de la même manière en anglais parce qu'il s'agit d'une langue différente?

Madame la ministre, votre réponse m'intéressera au plus haut point car, voyez-vous, mes trois autres enfants fréquenteront la même école que mon aîné.

Pierre FOURNIER
Laval

À quand l'« ACU »?

■ A quand l'« American currency unit »? L'équivalent de l'« ECU ».

Le libre-échange s'accommode diffi-

cilement de monnaies différentes; tôt ou tard, il faudra que les partenaires du traité de libre-échange nord-américain en arrivent à une entente pour éliminer les perturbations causées par la fluctuation des monnaies. C'est seulement à cette condition que le libre-échange pourra atteindre ses objectifs, soit faire bénéficier les consommateurs, les travailleurs et les entreprises des avantages absolus de chaque pays membre.

Autrement, cela reviendrait à jouer un match de basket où les règlements obligeraient tous les joueurs à avoir la même taille, mais permettraient à chaque équipe d'accrocher le panier à la hauteur qui lui convient.

À quand notre « Maastricht »? La Banque du Canada ne vient-elle pas de nous en donner un avant-goût en libellant les Bons canadiens en dollars américains pour mettre en confiance les investisseurs étrangers. Mais, ce faisant, elle se trouve à spéculer elle-même sur le dollar canadien. Avec l'« ACU », ces pirouettes ne seraient plus nécessaires et les taux d'intérêt pourraient se stabiliser. Cependant, sommes-nous prêts?

Richard TAZI
Rosemère

Éditorial réconfortant

Cher monsieur Masson,

■ Réconfortant votre éditorial sur le Vérificateur général! Seriez-vous le seul « juste » capable de décrier si fortement l'incurie de ceux qui nous gouvernent, tant à Ottawa qu'à Québec?

Où allons-nous avec ces mauvais gestionnaires, même pas administrateurs, mais plutôt « gaspilleurs » des fonds publics? Quels épithètes faut-il inventer (peut-être que le nouveau Robert pourrait nous en souffler de plus justes!) pour décrire la bonne mesure de l'incompétence « viscérale » de nos élus. Malheureusement, ceux-ci profitent de l'indifférence et de la non-vigilance des

citoyens pour disposer des deniers des contribuables comme s'il s'agissait de leur avoir personnel.

Que faut-il faire pour réveiller les indifférents que nous sommes face aux politiciens pratiquant un laisser-aller insupportable et un laxisme qui conduit à un délabrement socio-économique invivable. Si rien ne change, d'endettés, nous deviendrons tous des assistés sociaux permanents... avec l'aval de nos représentants officiels qu'on nomme politiciens. Pourquoi attendre la présentation du nouveau budget, une fois l'an, pour dénoncer les abus qui perdurent des années durant. Pourtant, aucune mesure sérieuse n'est prise pour corriger ce que le Vérificateur général dénonce chaque année comme étant un gâchis? En finances publiques, tous nos politiciens sont, du premier au dernier, incapables à gérer les millions « de notre argent collectif ».

Lillane BOULANGER
Brossard

Devrais-je y laisser ma paye?

■ Expert en sinistres, mon travail me commande de stationner tous les jours à Montréal.

Mon problème se situe au niveau des places réservées aux résidents. Souvent je n'ai pas d'autres choix que celui de me garer à ces endroits. A ce que je sache, on n'a pas encore inventé des voitures assez compactes pour qu'on puisse les apporter chez nos clients. A peine cinq minutes d'absence et un billet de stationnement se retrouve bien souvent dans mon pare-brise. Cette semaine deux billets de 40 \$ chacun. Le prix d'une épicurie pour deux personnes.

De l'administration Doré, ce sont sûrement les préposés au stationnement qui sont les plus efficaces. Monsieur le maire ne pourrait-il pas prévoir un permis spécial pour les travailleurs dans mon cas ou bien faut-il que j'y laisse ma paye?

Jean-Charles BOULAY

Guerre et sida

■ Le samedi, 28 novembre dernier, nous étions une cinquantaine au square Phillips de Montréal, réclamant du gouvernement des États-Unis la levée de l'embargo économique sur Cuba: le droit des petites nations à disposer d'elles-mêmes.

Soudain, les appels de notre mégaphone se sont tus. La ville tout entière semblait se recueillir.

Tout au long de la rue Sainte-Catherine défilaient en file indienne des femmes et des hommes, jeunes et moins jeunes, tenant tous une longue corde à laquelle étaient noués 2 000 petits mouchoirs noirs, symboles des vies sacrifiées au sida.

Quand le défilé s'est terminé, nous avons repris notre manifestation réclamant paix et droit de vie pour tous. Le lendemain, j'ai entendu à la radio des représentants de la manifestation des sidéens dire que la population éprouve de la difficulté à comprendre l'ampleur du danger qui nous menace tous. Que la prévention est le meilleur gage de santé. Mais, comment comprendre qu'il faut se prémunir contre une chose aussi simple et naturelle que l'amour?

Et je fais cette triste analogie entre ceux et celles qui s'efforcent d'enrayer la violence et la guerre et ceux et celles qui appellent à une meilleure compréhension d'une fatale épidémie.

L'argent qui manque pour faire la guerre au sida, nos gouvernements, élus par nous, le dépensent facilement pour augmenter la modernité et l'efficacité de la fatale machine de guerre mondiale. Contre qui? Pour qui?

Il y a déjà 300 ans, le bon La Fontaine écrivait:

« Nous n'écoutons d'instincts que ceux qui sont les nôtres.

« Et ne croyons le mal que quand il est venu. »

Que faut-il faire pour comprendre?

Danielle CUISINIER-DIONNE
Montréal

Opinions

De quoi aurait l'air un plan de relance économique énergétique?

RODRIGUE TREMBLAY

L'auteur est économiste et enseigne à l'Université de Montréal. Il est un ancien ministre de l'Industrie et du Commerce dans le gouvernement Lévesque.

Le 15 août 1971, le gouvernement Nixon aux États-Unis, sous l'impulsion du ministre des Finances George Schultz, avait annoncé un plan économique d'urgence afin de redresser l'économie américaine.

Il s'agissait d'un plan audacieux qui suspendait la convertibilité-or du dollar américain et qui imposait une surtaxe temporaire de 10 pour cent sur toutes les importations. À ce moment, l'économie américaine était en récession et le dollar U.S. était surévalué, agissant ainsi comme un frein sur l'économie. La situation économique américaine d'alors ressemblait à celle qui prévaut présentement au Canada, sauf que le taux de chômage américain était égal à ce moment à 5,9 pour cent alors qu'il atteint aujourd'hui 11,4 pour cent au Canada.

En effet, il faut reconnaître que l'économie canadienne est dans un plus pitoyable état que ne l'était l'économie américaine en 1971. Il faudrait un coup de barre énergétique et audacieux dans les politiques économiques pour redonner confiance dans l'avenir et pour faire sortir l'économie de la stagnation.

Les problèmes économiques actuels ne sont pas seulement de nature conjoncturelle, mais sont surtout structurels et ne peuvent rapidement disparaître d'eux-mêmes. Pour la plupart, ces problèmes structurels découlent de la surconsommation et du surendettement des années 80 et se reflètent dans le processus de désindustrialisation qui est présentement en marche au Canada.

D'une part, il y a aujourd'hui moins d'emplois manufacturiers au Canada (1789 mille emplois) qu'au creux de l'année de récession de 1982 (1928 mille emplois), même si la force ouvrière totale s'est entre-temps accrue de 13,5 pour cent. D'autre part, le Canada (290 milliards de dollars de dette extérieure nette) vient immédiatement après les États-Unis, pays le plus endetté du monde, et est de loin le pays qui a la dette extérieure nette la plus élevée par habitant.

De plus, les finances publiques sont dans un tel état au Canada que le gouvernement fédéral consacre à lui seul au-delà de 30,4 pour cent de ses revenus au paiement des intérêts sur la dette publique.

Les comptes extérieurs canadiens ne sont pas en meilleur état puisque l'an dernier le Canada a payé quelque 22,4 milliards en dividendes et en intérêts à l'étranger sur une base nette, mais n'a enregistré au plan commercial qu'un maigre excédent de 5,8 milliards.

Il va de soi que la situation économique et financière du Canada n'est pas rose et qu'une attitude attentiste du business as usual n'est guère appropriée.

Un plan de reprise axé sur la reorientation des dépenses

À cause du lourd fardeau des dettes à la fois dans le secteur public et dans le secteur privé, il n'est pas possible de recourir aux remèdes traditionnels pour relancer l'économie, soit un nouveau

gonflement des déficits budgétaires et un accroissement du crédit à la consommation. En effet, on ne peut compter sur les gouvernements pour abaisser les taxes et les impôts. Il sont plutôt portés à faire le contraire et à refiler l'effort d'ajustement au secteur privé. Les gouvernements au Canada, à tous les niveaux, vivent dangereusement au-dessus des moyens des contribuables.

De même, la Banque du Canada ne peut risquer d'être perçue comme trop expansionniste dans ses politiques, de crainte que les créanciers étrangers du Canada ne se départissent de leurs titres en dollars canadiens et provoquent une crise des changes et une relance de l'inflation.

Finalement, les Canadiens doivent reconnaître qu'on ne peut plus faire des fuites en avant avec des politiques de dépenses gouvernementales accrues pour rétablir le plein emploi ou pour renforcer la compétitivité des entreprises. Il faut avant tout songer à réorienter les dépenses actuelles en mettant davantage l'accent sur la production plutôt que sur la consommation. Voici l'allure qu'aurait un plan énergétique de relance économique en 9 points, lequel viserait à réorienter les dépenses vers la production et l'emploi, tout en réduisant l'ampleur des déficits publics.

Élément #1 : déclaration d'une situation d'urgence économique

Seul ou avec l'appui des gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral devrait procéder à une déclaration d'urgence économique, afin de dramatiser le besoin de nouvelles mesures spéciales.

Élément #2 : fixation du dollar canadien à la valeur de 75¢ U.S.

Les coûts de production au Canada sont présentement trop élevés et comme conséquence, la balance courante des paiements extérieurs est fortement déficitaire (un déficit de 29,2 milliards en 1991). Le gouvernement fédéral actuel et la Banque du Canada devraient abandonner leur politique insensée qui consiste à soutenir une monnaie surévaluée avec des taux d'intérêt élevés. Une telle politique ne fait qu'encourager les importations et les emprunts étrangers, en plus de décourager la production intérieure et la création d'emplois.

Élément #3 : L'imposition d'une taxe temporaire à l'importation égale à 15 pour cent sur toutes les importations provenant de l'extérieur de la zone de libre-échange nord-américaine.

En effet, le Canada est fortement dans le rouge face au reste du monde (excluant les États-Unis) avec un déficit commercial en 1991 égal à 8,1 milliards, même s'il a dégagé un excédent commercial égal à 13,9 milliards avec les États-Unis au cours de la même année. La raison est assez simple : le Canada exporte vers le reste du monde des matières premières et des produits primaires dont les prix sont très affaiblis présentement, alors qu'il importe des biens manufacturés et des produits finis.

Élément #4 : Gel d'un an de toutes les dépenses gouvernementales au chapitre des salaires, allocations, prestations, pensions, etc., à tous les paliers de gouvernement.

Pour que l'économie puisse être relancée tout en réduisant le déficit public, il est primordial que les dépenses publiques de consommation soient réduites. Au plan symbolique, le Premier ministre du Canada devrait suivre l'exemple de ce président d'une compagnie japonaise déficitaire (Clarion corp.) et accepter un salaire zéro pour un an.

La plupart des citoyens ne trouveront que juste et équitable que les secteurs public et para-public se serrent la ceinture, puisqu'au cours des dernières années les taxes n'ont cessé de croître, au moment même où la qualité des services publics se dégrade et que la pauvreté des familles canadiennes est à la hausse.

Élément #5 : Rendre le système fiscal plus équitable en imposant un impôt de succession selon le modèle appliqué aux États-Unis.

Aux États-Unis, le droit de transférer des propriétés au décès est frappé d'un impôt des que la fortune dépasse 600 000 \$ U.S. (1 200 000 \$ U.S. pour un couple). L'échelle de cet impôt des dons-successions commence à 32 pour cent et va jusqu'à 65 pour cent.

Au Canada, c'est la classe moyenne qui écope le plus du système fiscal, les pauvres et les très riches s'en tirant fort bien. Cela est dû à l'importance ici qui est accordée aux taxes à la consommation et à un régime d'impôt sur le revenu qui n'est que partiellement indexé à l'inflation.

Il sera difficile de réduire les déficits publics si les riches, surtout à leur décès, ne contribuent pas davantage.

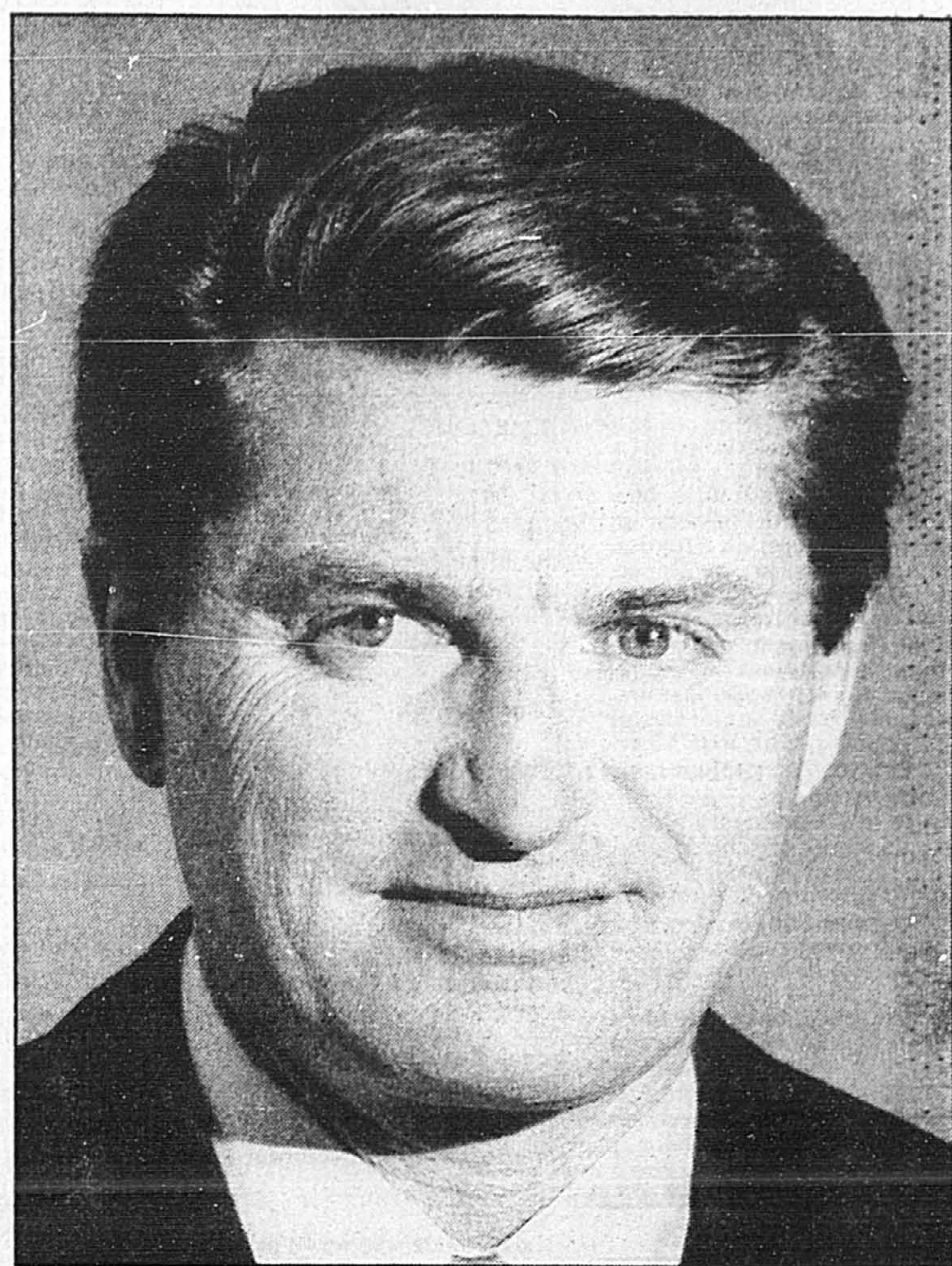
Élément #6 : Une allocation de dépréciation spéciale d'une durée de deux ans, égale à 100 pour cent, pour les nouveaux investissements industriels en machinerie et en équipements industriels.

Afin d'inciter les manufacturiers canadiens à se moderniser et à se réorganiser pour faire face à la concurrence sur les marchés intérieur et extérieur, il importe que les investissements dans la technologie de pointe soient encouragés. De tels investissements nouveaux ne sont pas seulement créateurs d'emplois, mais ce sont des facteurs importants de compétitivité.

Élément #7 : Établissement de plafonds par la Banque du Canada sur les proportions des actifs bancaires en dollars canadiens qui peuvent être placés dans des titres gouvernementaux et dans des prêts non reliés à la production et au commerce.

De telles mesures ont déjà été prises au Canada dans les années 40 et 50. Dans des périodes de crédit rare, soit à cause du manque de solvabilité des emprunteurs privés qui ploient sous les dettes existantes ou à cause des perspectives économiques peu reluisantes, ou encore quand la courbe des rendements est fortement positive (taux d'intérêt à court terme bas — taux d'intérêt à long terme élevés), les banques trouvent plus intéressant de prêter aux gouvernements dans des titres sans risque plutôt que d'avancer des prêts industriels ou commerciaux.

Cependant, il faut reconnaître que les banques jouissent de grands privilèges



Rodrigue Tremblay

dans notre système, tant en vertu de la Loi des banques que de la Loi des faillites, en étant désignés créanciers de premier rang. Il n'est donc pas acceptable que les banques se transforment en fonds d'obligations quand l'économie est à court de liquidités et de ressources financières.

Il est remarquable que les banques canadiennes aient enregistré des profits records au cours de la dernière récession, au moment même où le nombre de faillites dans le secteur privé a atteint des sommets inégalés. C'est incontestablement le signe d'une situation bancaire malsaine.

Élément #8 : Une garantie gouvernementale temporaire de 25 pour cent sur les nouveaux prêts bancaires de moins de 250 000 \$ avancés aux petites et moyennes entreprises industrielles.

Même si une économie a besoin de grandes entreprises efficaces et dynamiques pour être compétitive, il n'en demeure pas moins vrai que ce sont les petites et moyennes entreprises qui sont le plus responsables de la création des nouveaux emplois. Un de leurs principaux handicaps est la difficulté d'accès au crédit et à la finance. Leurs emprunts créent cependant des retombées économiques pour l'ensemble de l'économie, et il vaut mieux faciliter l'accès au crédit plutôt que de tenter de stimuler l'économie par des dépenses publiques et des déficits publics.

Élément #9 : Création d'une agence fédérale-provinciale pour superviser

et coordonner les emprunts publics à l'étranger en devises étrangères.

Le secteur privé de l'économie a considérablement souffert au cours des dernières années des emprunts étrangers records des gouvernements provinciaux et de leurs agences. De tels emprunts non coordonnés, comme ce fut le cas en 1991, ont pour résultat de pousser la monnaie à la hausse et de détruire les emplois dans les industries en concurrence avec les importations et dans les industries d'exportation.

Conclusion

Pour faire face aux problèmes fondamentaux de l'économie canadienne, il faut un plan de relance économique d'urgence qui repose sur une nouvelle vision et une nouvelle approche. On ne peut plus croire aujourd'hui, que les problèmes structurels de l'économie canadienne puissent être solutionnés qu'en y lançant des fonds publics. Les coffres publics sont vides et les taxes sont à des niveaux qui écrasent l'économie.

Il faut plutôt que les dépenses soient réorientées et déplacées vers des usages plus productifs, vers davantage d'investissements, de production et d'emplois, et moins vers la consommation (publique ou privée). Un tel virement ne serait pas seulement plus efficace au plan économique, tout en étant adapté aux problèmes actuels, mais serait aussi responsable au plan social. Nous avons désespérément besoin d'un débat au Canada sur ces enjeux fondamentaux.

Il est toujours permis de rêver pour l'Hôtel-Dieu de Montréal

PAVEL HAMET

L'auteur est directeur du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

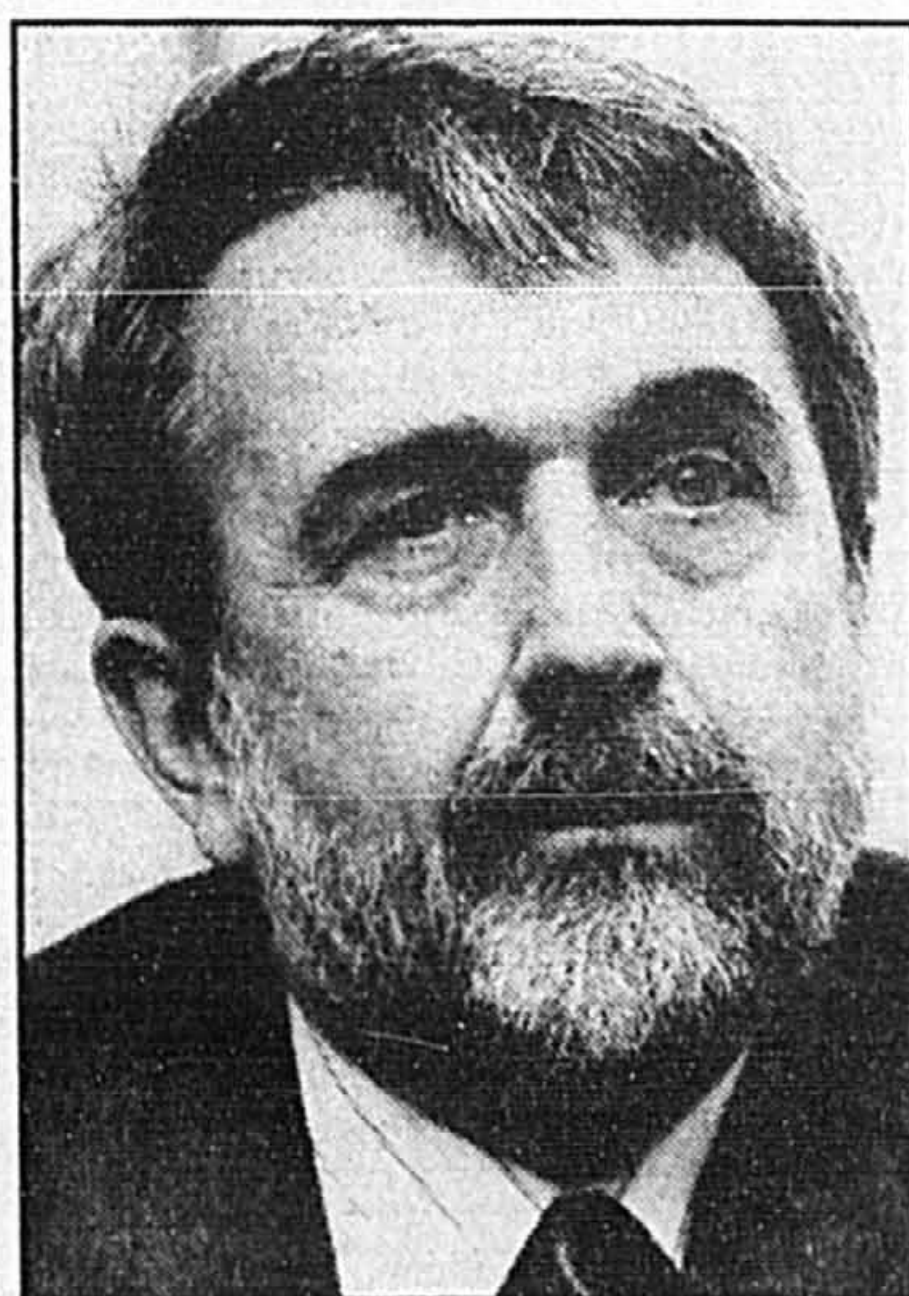
Depuis l'annonce faite par le ministre Marc-Yvan Côté d'un investissement majeur destiné au nouvel Hôtel-Dieu de Montréal et celle que nous sommes au sens de la loi 120 un Centre hospitalier universitaire, notre hôpital commence une nouvelle (et, espérons-le, la plus brillante) page de son histoire.

Cependant, le projet dans son ensemble présente de toute évidence des problèmes de perception dans plusieurs milieux. Nous, qui l'appuyons, devons lui assurer une meilleure compréhension, une meilleure « presse », du moins du point de vue académique.

On se doit de souligner ce qu'il y a de nouveau pour l'Hôtel-Dieu, c'est-à-dire le développement d'un nouveau campus, qu'on appellera peut-être un jour, le campus Jérôme Le Royer, situé dans la partie est de l'île de Montréal où les besoins de la population nécessitent à la fois des services de première et de deuxième ligne, et où il faut aussi assurer des soins de troisième ligne.

L'Hôtel-Dieu conservera par ailleurs son campus du centre-ville, qui pourrait être nommé Campus Jeanne-Mance et qui pourra remplir fort probablement des missions complémentaires pour la population, soit de procurer des services plus adéquats à la population vieillissante, des soins spécialisés aux séniors et des soins psychiatriques.

Ce sera à nous, membres de la communauté médicale, à nous assurer que ce projet de réutilisation du site du centre-ville soit doté d'un volet académique. Ceci pourrait conduire à un dégroupement de ce qu'on appelle les « placements » qui occupent des lits précieux de soins aigus, d'enseignement et de recherche dans les autres centres hospitaliers



Pavel Hamet

liens du centre-ville. Les citoyens âgés de Montréal auraient alors un meilleur accès aux soins de santé.

On pourrait, de plus, y concentrer davantage la recherche en biologie du vieillissement. L'Hôtel-Dieu est déjà fort actif dans le domaine du sida et il est prévisible que cette maladie nécessitera dans les prochaines années davantage d'espaces de soins sous forme d'hôpital de jour, de clinique externe, de centre d'éducation et d'enseignement, etc. Le noyau du Centre de recherche que nous avons récemment développé à l'Hôtel-Dieu pourrait très bien se transformer en espaces de recherche autant sur la biologie du vieillissement que pour les études sur le sida et la neurobiologie.

La réutilisation du site permettra ainsi de doter d'un aspect académique fort ces trois secteurs d'activité du centre-

ville, qui seront toutefois sous la responsabilité du Conseil d'administration et du Conseil des médecins actuels de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

À nous de la communauté académique de persuader la Faculté de médecine de l'Université de Montréal de s'impliquer activement dans cette entreprise qui améliorera l'avenir scientifique et hospitalier de Montréal.

Le développement d'un centre ultramodern possédant les capacités d'évaluation des nouvelles technologies de la santé, d'enseignement et de recherche, ne devrait pas être repoussé du revers de la main. Le Conseil des ministres a décidé de doter Montréal d'un investissement de 260 millions de dollars pour le développement de meilleurs services de santé et d'une vie académique d'avant-garde. Bien entendu, ce projet se doit tout d'abord de servir la population environnante. Soyons francs, jamais dans son histoire le Québec francophone n'a eu l'opportunité de se doter d'un complexe hospitalier destiné, des sa conception, à cette quadruple mission de soins, de développements technologiques, d'enseignement et de recherche.

Beaucoup de nos institutions remplissent difficilement ces missions dans des conditions de vétusté physique et fonctionnelle. La recherche clinique moderne a besoin de se rapprocher à la fois autant des aspects biologiques et fondamentaux que des problèmes cliniques réels, d'où elle tire son inspiration.

Le projet proposé nous permet clairement de réaliser cette intégration où évolueront cliniciens, cliniciens-chercheurs, éducateurs et scientifiques fondamentaux dans les diverses disciplines de la santé. L'intégration physique de ces disciplines assurera un avenir efficace et moderne à cette nouvelle institution.

La recherche médicale dans les pays industrialisés est, on le sait, extrêmement compétitive. Son utilité pour l'amélioration des soins à la popula-

tion, a été démontrée à maintes reprises. La capacité d'être compétitif au niveau international permet aussi de retenir au pays les meilleurs cerveaux, leur assurant un environnement propice aux découvertes de nouvelles voies thérapeutiques et préventives.

L'Université de Montréal, malgré de nombreux projets, n'a pas réussi à se doter d'un hôpital moderne depuis deux générations. D'après le calcul d'un des hauts dirigeants de la Faculté de médecine, l'ajout de 120 000 pieds carrés de surface consacrés à la recherche au nouveau campus de l'Hôtel-Dieu rendra la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, comparable à celle de McGill, comblant ainsi un déficit actuel d'environ 30% de surface de recherche hospitalière.

La Faculté de médecine a entièrement modifié son curriculum d'enseignement médical. L'enseignement de la médecine nécessitera de plus en plus d'espaces sensiblement plus grands que ceux actuellement disponibles dans nos hôpitaux. Ces besoins en espaces pour l'enseignement seront difficilement satisfaits dans les centres hospitaliers actuels. Le nouveau campus de l'Hôtel-Dieu avec ses 60 000 pieds carrés pour l'enseignement médical pourra contribuer avantageusement au nouveau curriculum de la Faculté de médecine.

L'avenir de la médecine moderne se caractérise par le développement des nouvelles disciplines en médecine moléculaire et en génétique. Selon la décision du gouvernement, l'Hôtel-Dieu aura également comme mission l'évaluation des nouvelles technologies de soins. Il est logique qu'une institution qui aura comme devoir l'évaluation de l'application des technologies nouvelles dans notre réseau de santé soit elle-même logée dans un endroit propice au développement technologique. Une société comme la nôtre, qui consacre au maintien et à l'amélioration de sa santé des sommes aussi substantielles, doit être à l'avant-garde, non seulement des

nouvelles voies thérapeutiques, mais aussi de l'évaluation de leur application.

Dans un centre de soins doté d'une recherche de pointe, plusieurs secteurs de pointe doivent être harmonieusement intégrés: la recherche en médecine évaluative, la pharmacologie, etc. Il va de soi qu'un tel Centre hospitalier universitaire représentant un complexe moderne de santé, saura attirer l'industrie bio-médicale, bio-technologique et pharmaceutique dans son giron d'activité. Cet investissement ne peut être mesurable qu'en tenant compte des exigences et de la complexité de la science bio-médicale de l'avenir.

Il est normal qu'un projet d'une telle ampleur en perturbe plusieurs et suscite de l'anxiété ainsi que de l'opposition chez d'autres. Il y a ceux qui y sont opposés à cause de leur conviction et de la crainte d'affaiblir le centre-ville. Par ailleurs, nombreux sont ceux qui ne comprennent pas le fondement du projet, ou encore qui ne veulent rien comprendre. Ceux, qui croient à ce projet, n'ont sans doute pas fait suffisamment pour l'expliquer de façon claire.

Ce projet a reçu l'appui du Comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu, de la majorité des médecins qui se sont prononcés par vote secret démocratique, des chefs de département sauf un et de 88% des chercheurs subventionnés qui oeuvrent à l'Hôtel-Dieu et de la Corporation des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph.

Ces éléments progressistes de l'Hôtel-Dieu travailleront de concert avec l'administration et son Conseil, le regroupement des architectes, les ingénieurs et le ministère pour bâtir au Québec, une institution unique en son genre, dont le but premier est de servir la population dans l'esprit de la poursuite de l'oeuvre de Jeanne-Mance, mais avec les outils adéquats pour franchir le cap vers la médecine des années 2000.

L'excellence: le remède à la récession

SUITE DE LA PAGE B 1

sés par la firme Céramique de Beauce, mais cette usine a fermé depuis. Cela n'entache pas son optimisme, elle qui ne court pas après les subventions: «Le dynamisme qu'un artisan apporte à son travail peut inciter le gouvernement à investir dans les métiers d'art, dit-elle. Bien sûr, nous aurions préféré que le gouvernement nous aide pour les voyages industriels que l'on a fait, en Allemagne notamment.»

La qualité d'abord

Le Conseil des métiers d'art a inscrit ses membres au programme de promotion des biens québécois de Qualité-Québec, un vaste mouvement de création d'emplois organisé par le secteur socio-économique québécois. Les produits artisanaux portent une étiquette d'authenticité qui assure une qualité reconnue aux consommateurs. D'ailleurs pour de nombreux artisans, cette qualité leur a permis de passer des boutiques aux galeries.

Après avoir promu la formation et la reconnaissance professionnelle des artisans, le Conseil veut maintenant soutenir la commercialisation de leurs produits. Pourtant, la création d'une société de commercialisation en 1983, la SOMART, fut plutôt un échec, reconnaît Mme Lemieux-Bérubé. Compte tenu du nombre élevé d'artisans et des produits très différents, il s'avérera difficile de trouver des modèles de mise en marché.

«Les artisans connaissent bien leur réseau de vente. C'est pourquoi le rôle du Conseil se situe plutôt dans le créneau des institutions et des entreprises», estime-t-elle. C'est aussi l'avis de M. Frénette, qui dit être capable de se débrouiller tout seul: «Nos ventes ont augmenté cette année parce que nous avons exploré de nouveaux marchés.»

Comme le dit M. Yvan Gauthier, «les artisans doivent être à la fois des créateurs, des producteurs et des gestionnaires», ce qui réclame beaucoup de dynamisme. De 700 à 800 membres qu'il comptait il y a quelques années, le CMAQ n'a plus que 450 adhérents: «Nos critères d'admission sont beaucoup plus stricts aujourd'hui, explique Mme Lemieux-Bérubé. Les artisans sont évalués par leurs pairs et à chaque salon nous procédons à un contrôle de qualité.»

Formation

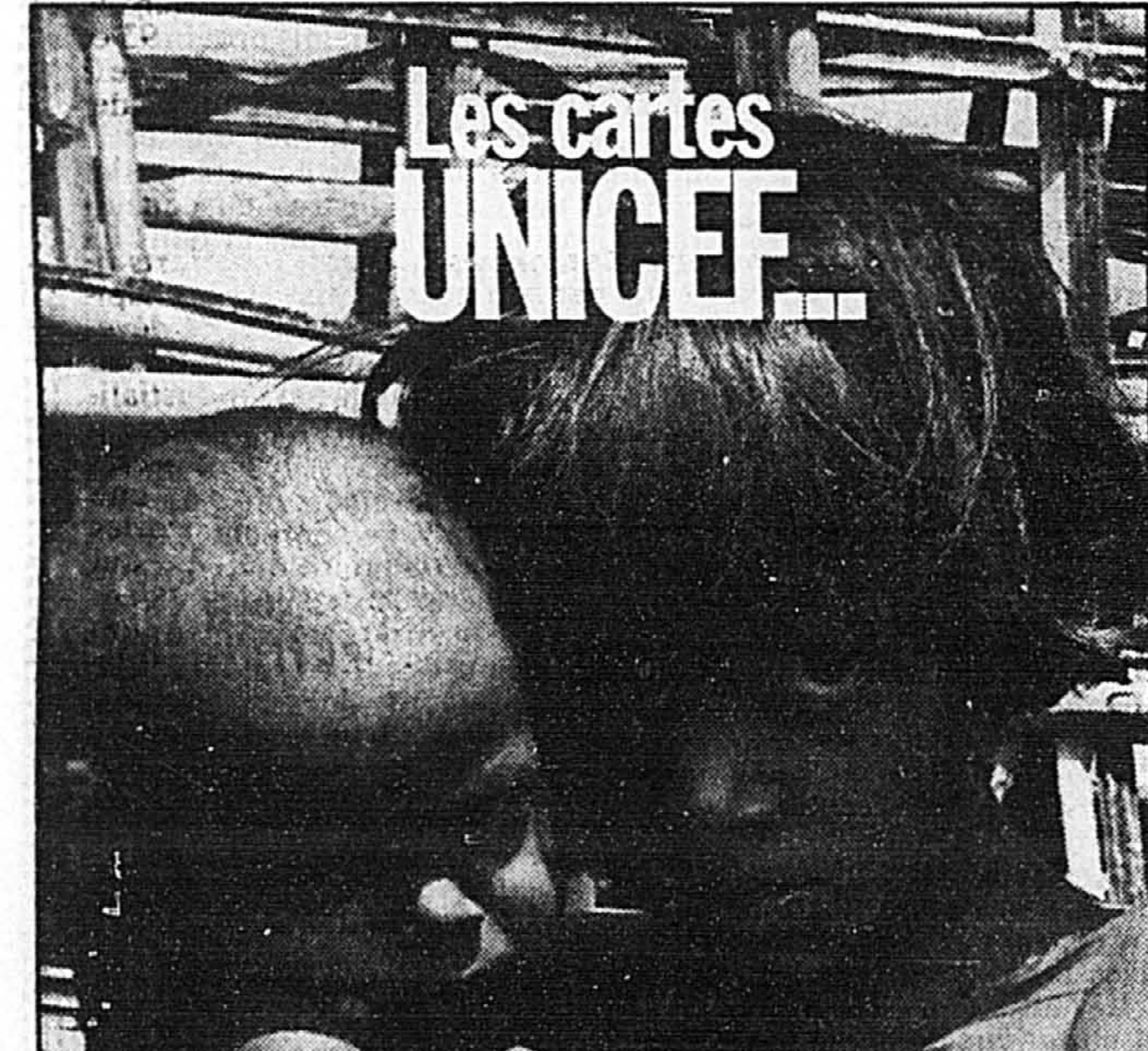
La formation aux métiers d'art existe depuis trois ans au Québec. Une douzaine d'écoles assurent des cours à environ 300 étudiants. La première tournée d'artisans est sortie au printemps dernier. «Les étudiants, dont un tiers seulement provient du secondaire, les autres ayant déjà fait des études universitaires ou travaillé, devront créer leur emploi, dit Mme Lemieux-Bérubé. Leur principal souci est de trouver du financement car ils ne sont pas éligibles aux programmes d'aide financière existants. On voudrait que le MAC les parraine.»

Le Salon des métiers d'art, qui se déroule du 5 au 20 décembre à la Place Bonaventure, présentera les créations de 300 exposants. Le CMAQ espère que le public viendra aussi nombreux que l'an dernier (170 000 visiteurs), le salon étant un endroit de prédilection pour les achats de fin d'année.

DÉJEUNERS D'AFFAIRES

la sula
Gastronomie italienne
Ouvert le midi
(du 7 au 23 déc.)
2040, rue St-Denis 844-5083

Les cartes UNICEF...



POUR L'AVENIR DES ENFANTS

Achetez les cartes de vœux UNICEF. Ainsi, nous contribuerons à l'avenir des enfants les plus démunis de ce monde. Pour recevoir le catalogue ou pour connaître le dépositaire ou le kiosque le plus près de chez nous, il suffit de communiquer avec le bureau dont les coordonnées apparaissent ci-dessous.

Les cartes de vœux UNICEF... pour l'avenir des enfants.

Principaux dépositaires:
Pharmacies Jean Coutu, Pier 1 Imports, Club Price, Ikea, Les Cours Mont-Royal (niveau métro) et la Boutique UNICEF.



unicef
Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Boutique UNICEF
4474, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2J 2L1
Tél.: (514) 288-1305

Les transporteurs aériens retrouveront la rentabilité en 94, estime Pierre Jeannot

MAURICE JANNARD

■ Il faudra encore 12 mois avant que les transporteurs aériens internationaux ne retrouvent une certaine forme de rentabilité après au moins quatre années de bilans financiers négatifs.

Parlant hier devant des gens d'affaires de Montréal, Pierre Jeannot, le directeur général désigné de l'Association internationale de transport aérien (AITA), a brossé un tableau sombre de l'industrie.

«L'industrie de l'aviation connaît la pire crise financière de son histoire», a déclaré le nouveau directeur de l'AITA, en poste depuis le début de l'année.

Cet organisme regroupe les sociétés aériennes internationales et elle a son siège social dans deux villes, Genève et Montréal, une situation qui amène son directeur à voyager constamment entre les deux continents.

En 1990, les transporteurs internationaux ont subi des pertes de 2,7 milliards de dollars US et l'an passé elles se sont élevées à 4 milliards. L'année 1992 marquera



Pierre Jeannot

la troisième année de suite où le bilan sera négatif puisque les pertes atteindront 2,6 milliards.

«Nous espérons que les sociétés aériennes pourront équilibrer les coûts en 1993», a affirmé l'ancien président de la société Air Canada. Ce n'est que l'année suivante que les profits devraient revenir.

Questionné après son discours par les journalistes sur les problé-

mes de PWA Corp., société-mère de Canadian International, et d'Air Canada, M. Jeannot a refusé de faire tout commentaire. «J'ai un penchant personnel mais je ne veux pas entrer dans ce sujet», a-t-il dit.

L'industrie doit faire son mea culpa

Revenant sur le secteur mondial de l'aviation, le dirigeant de l'AITA a dit que l'industrie doit faire un certain «mea culpa». Quand les bénéfices furent élevés dans le milieu des années 1980, les sociétés aériennes auraient dû en profiter pour refaire leur bilan financier.

Au lieu de cela, il y a eu des investissements massifs, les sociétés croyant que les années de vaches grasses se poursuivraient. Tandis que le trafic de passagers diminuait de 4 p. cent au début de la récession, l'industrie se retrouvait avec une capacité accrue de sièges de 30 p. cent.

M. Jeannot rappelle que la guerre du Golfe a causé un profond traumatisme dans ce secteur. Un choc tel que les profanes mesurent mal les conséquences.

«En l'espace de peu de temps, la clientèle a diminué de 25 p. cent. Imaginez, une industrie qui perd le quart de ses clients en quelques jours, le choc est brutal.»

Taxation

Un autre sujet d'inquiétude pour le dirigeant de l'AITA concerne le niveau de taxation de plus en plus élevé. En 1991, les transporteurs internationaux ont payé 7 milliards de taxes, incluant les redevances aéroportuaires. Ce dernier n'est pas certain que les gouvernements remettent tous les prélèvements fiscaux sur l'industrie par des services équivalents.

En Europe seulement il y a 200 taxes différentes et au niveau mondial une ligne aérienne rencontre 600 taxes différentes.

Pierre Jeannot estime que l'avenir à long terme de l'industrie est excellente car la restructuration actuelle devrait assainir les bilans. Quand la récession sera terminée, la confiance des consommateurs reprendra et les passagers reviendront dans les avions.

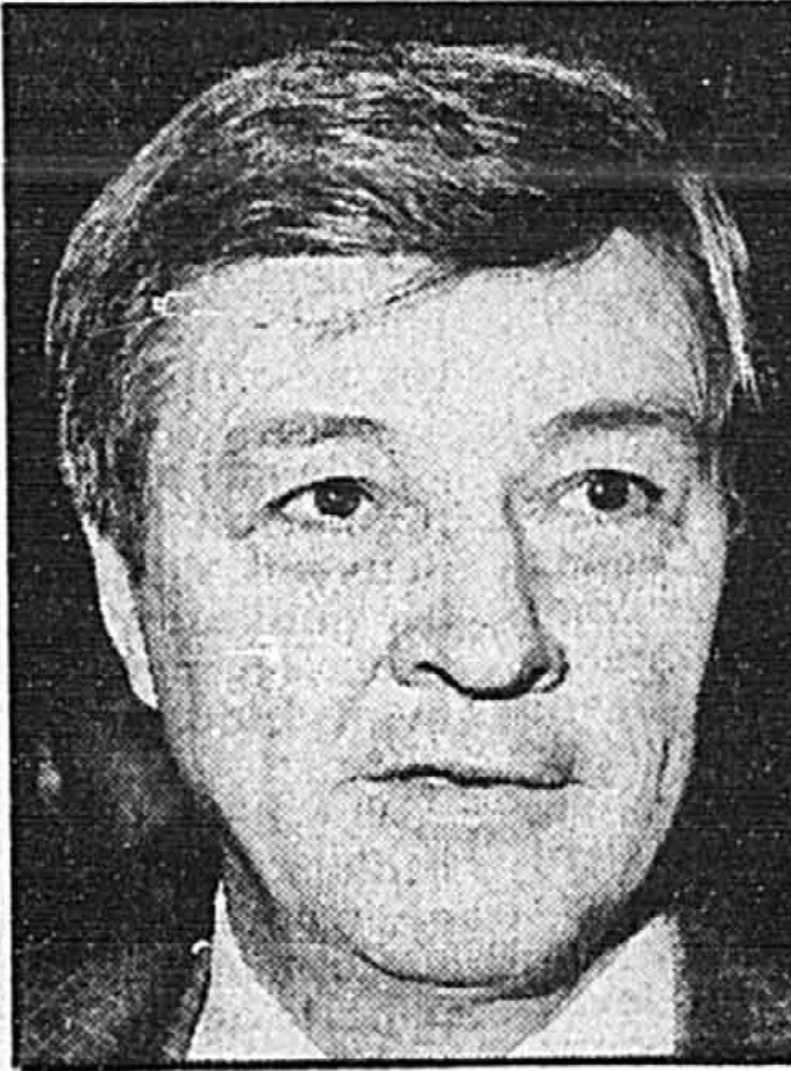
«La planète s'unit en même temps qu'elle se morcelle», soutient Raymond Garneau

VALÉRIE BEAUREGARD

■ Un fossé sépare le leadership politique et d'affaires d'une grande partie de la population. Les premiers vantent les vertus de la mondialisation, les deuxièmes se dirigent vers un renforcement des structures régionales. «La planète s'unit en même temps qu'elle se morcelle», a déclaré hier M. Raymond Garneau, le président et chef de la direction de l'Industrielle Alliance.

«Nos leaders d'opinion ont beau avoir raison de vouloir entraîner la population vers une plus grande ouverture sur le monde, ils ne pourront y réussir que s'ils obtiennent l'appui majoritaire de la population», a-t-il conclu devant les membres de la Chambre de Commerce française au Canada.

M. Garneau a dressé le parallèle entre les résultats des référendums danois et français sur le traité de Maastricht et du référendum canadien sur l'accord de Charlottetown. Tant en Europe qu'au Canada, la population a vu menaces et dangers où les politiciens et la communauté d'affaires voyaient des occasions d'affaires.



Raymond Garneau

Pour bon nombre de gens, le courant de «mondialisation est synonyme de chômage et d'insécurité», a-t-il noté. Le niveau de production augmente moins rapidement, la productivité est faible, le chômage est en hausse et les gouvernements sont endettés.

«C'est ainsi que, ressentant une certaine inquiétude face à son avenir, la population a tendance à se méfier de ce que lui propose

la classe dirigeante et à se replier sur elle-même.»

M. Garneau croit qu'il faut rapprocher les deux courants (mondialisation et régionalisme) et s'assurer que l'économie et le social évoluent le plus possible en parallèle. Il a souligné l'importance d'intégrer des normes sociales et environnementales dans les accords commerciaux comme l'Accord du libre-échange nord-américain.

«C'est pas vrai qu'on bâtit une société uniquement sur des valeurs mercantiles», a confié M. Garneau après sa conférence.

Appelé à commenter le discours de Don Mazankowski, M. Garneau, lui-même un ancien politicien, a déclaré qu'il fallait accepter qu'on revioie les programmes gouvernementaux existants si on voulait réduire le déficit. «Tout le monde veut voir le déficit diminuer, mais personne ne veut prendre le médicament», a-t-il dit faisant référence aux critiques que M. Mazankowski a reçues pour avoir attaqué l'assurance-chômage.

M. Garneau croit toutefois que M. Mazankowski aurait pu être plus sévère envers les secteurs de la défense et du transport.

Bombardier: commandes de 125 millions

AFP

■ Le groupe canadien Bombardier Inc a annoncé jeudi à Montréal que sa filiale Short Brothers PLC, de Belfast (Irlande du Nord) avait reçu du constructeur américain Boeing trois commandes d'une valeur de 125 millions

de dollars US (environ 160 millions de dollars canadiens) pour la fourniture de composants.

Ces commandes constituent un ajout à des contrats existants, portant sur des gouvernes de direction pour le Boeing 737, des trappes de train d'atterrissage pour le Boeing 747 et des volets d'aile intérieurs pour le Boeing 757, a in-

diqué Bombardier dans un communiqué.

Fournisseur de composants d'avions de ligne Boeing depuis 1974, Short est par ailleurs impliqué depuis le fin de 1991 dans la production des trappes de train d'atterrissage avant du nouvel avion de ligne Boeing 777.

Les taux d'intérêt																					
	DÉPÔTS À TERME					CERTIFICATS GARANTIS (ANNUEL)							HYPOTHÈQUES RESIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m. o.	6 m. f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	
BANQUES																					
B. HongKong du Canada	5.000	6.25	6.00	6.00	6.00	1.000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.75	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
B. Nationale du Canada	5.000	6.75	6.00	6.00	6.25	1.000	6.25	6.50	7.00	7.00	8.00	—	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.75	
B. République Nat. de Ny	50.000	6.50	6.50	6.50	6.50	50.000	6.50	6.75	6.75	7.25	7.25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Banque Comm. Italienne	5.000	r6.25	r6.00	r6.00	r6.00	1.000	r6.35	r6.60	r6.80	r7.05	r7.30	—	9.25	—	9.25	8.50	8.75	9.00	9.25	9.50	
Banque Laurentienne	10.000	6.25	6.00	6.00	6.00	1.000	6.25	6.50	6.75	7.25	7.50	—	9.25	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Banque Leumi Le-Israel	50.000	r7.10	r7.00	r6.85	r6.85	5.000	7.00	7.00	7.00	7.25	7.25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Banque National de Grèce	5.000	6.50	6.50	6.25	6.25	1.000	6.50	7.00	7.00	7.25	7.50	—	9.25	9.00	9.50	8.75	9.00	9.25	9.50	9.75	
Banque Royale	5.000	6.25	6.00	6.00	6.00	500	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.00	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Banque Scotia	5.000	6.25	6.00	6.00	6.00	1.000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.00	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Banque Toronto Dominion	5.000	6.25	6.00	6.00	6.00	1.000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.75	9.25	—	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Banque de Montréal	5.000	6.25	6.00	6.00	6.00	1.000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.00	9.25	8.50	9.25	8.50	8.75	9.00	9.25	9.50	
Caisses Populaires Mt	5.000	6.25	6.00	6.00	6.00	1.000	6.25	6.50	7.25	7.50	8.00	—	9.25	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
CIBC	5.000	6.25	6.00	6.00	6.00	1.000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	9.00	9.50	—	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
FIDUCIARIES																					
Canada Trust	5.000	r6.25	r6.25	r6.25	r6.25	1.000	6.25	6.50	6.75	7.00	7.25	—	9.00	8.25	—	8.25	8.75	8.75	9.25	9.50	
Fiducie Cdn. Italienne	5.000	r6.25	r6.25	r6.25	r6.25	1.000	6.50	6.50	7.00	7.50	7.25	—	9.00	8.25	9.00	8.25	—	—	—	—	
Fiducie Confédération	5.000	r6.00	r6.00	r5.75	r5.75	1.000	6.00	6.25	7.00	7.25	7.50	—	9.00	8.75	9.25	8.75	9.00	9.00	9.25	9.50	
Fiducie Desjardins	1.000	6.75	6.50	6.50	6.50	500	6.75	6.75	7.25	7.50	8.00	—	9.50	9.00	9.75	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Fiducie Métropolitaine	5.000	r6.50	r6.50	r6.50	r6.50	1.000	6.75	7.00	7.25	7.50	8.00	—	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Groupe La Mutuelle	5.000	r6.25	r6.25	r6.25	r6.25	5.000	r6.25	r6.50	r6.75	r7.10	r7.35	—	—	9.00	—	8.75	9.00	9.25	9.25	9.50	
Fiducie SunLife	10.000	6.50	6.50	6.50	6.50	1.000	6.75	6.75	7.00	7.25	7.75	—	9.50	9.00	9.75	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
North American Trust	5.000	6.80	6.80	6.80	6.80	500	6.80	6.80	7.25	7.50	7.75	—	—	—	—	9.50	8.75	9.00	9.25	9.50	
Groupe Investors	0	—	—	—	—	1.000	6.50	6.75	7.00	7.25	7.50	—	9.25	—	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.25	
Montreal Trust	5.000	r6.50	r6.25	r6.25	r6.25	500	6.50	6.75	7.00	7.25	8.00	—	9.25	8.75	9.25	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Soc. Nationale Fiducie	1.000	—	6.50	6.50	6.50	500	6.75	6.75	7.25	7.50	8.00	—	—	—	—	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Bonaventure	5.000	5.75	5.75	5.75	5.75	1.000	6.63	6.75	7.38	7.50	7.75	—	—	—	—	8.50	8.75	9.00	9.25	9.38	
Trust Capital	10.000	r7.00	r7.13	r6.00	r6.00	5.000	6.75	6.75	6.75	7.00	7.00	—	10.50	10.00	10.00	9.00	9.25	9.50	9.50	9.75	
Trust Central Guaranty	5.000	r6.75	r6.50	r6.50	r6.50	500	6.75	6.75	7.25	7.50	8.00	—	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Général	5.000	6.25	6.25	6.25	6.25	1.000	6.75	6.75	7.25	7.50	7.75	—	9.25	8.75	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Household	5.000	7.00	7.00	7.00	7.00	500	6.75	6.50	6.75	6.75	7.00	—	—	9.00	—	9.00	9.13	9.25	9.38	9.63	
Trust National	5.000	r6.50	r6.25	r6.25	r6.25	500	6.50	6.75	7.00	7.25	7.50	9.00	—	8.75	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Prenor	5.000	6.50	6.50	6.50	6.50	1.000	6.75	6.75	7.00	7.25	7.75	—	9.50	8.75	9.75	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Prêt et Revenu	5.000	6.88	6.50	6.50	6.50	500	6.75	6.75	7.25	7.63	8.00	—	9.25	8.75	9.25	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust Royal	5.000	r6.75	r6.50	r6.50	r6.50	1.000	6.75	7.00	7.25	7.50	8.00	—	9.50	9.00	9.50	8.75	8.75	9.00	9.25	9.50	
Trust La Laurentienne	5.000	6.25	6.25	6.25	6.25	1.000	6.75	6.75	7.00	7.50	8.00	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Les taux sont fournis par les services financiers Cnaxx. Les abréviations suivantes sont employées : "Min." = minimum, "60j." = 60 jours, "1 an" = 1 an, "Var." = variable, "6 m. o." = 6 mois, "6 m. f." = 6 mois, "1 an o." = 1 an, "1 an f." = 1 an, "2 ans" = 2 ans, "3 ans" = 3 ans, "4 ans" = 4 ans, "5 ans" = 5 ans, "r" = taux de rendement, "—" = taux non donné à titre d'information.																					

Les ingénieurs épousent l'efficacité énergétique

ÉRIC CLÉMENT

La religion hydro-québécoise de l'efficacité énergétique a trouvé de nouveaux adeptes: les ingénieurs-conseils dont l'association québécoise a signé, hier à Montréal, un protocole d'entente avec la société d'État sur une formation continue en cette matière.

Le nouveau vice-président à l'efficacité énergétique d'Hydro-Québec, Jean H. Ouimet, qui a signé le protocole avec Claude Liboiron, président de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ), a déclaré que «l'efficacité énergétique doit faire partie intégrante de la façon de penser des ingénieurs car c'est une philosophie d'avenir».

Hydro-Québec veut que les ingénieurs soient compétents en efficacité

énergétique afin que les firmes d'ingénieurs-conseils soient des chefs de file mondiaux dans ce domaine. D'ailleurs, l'Ordre des ingénieurs et celui des architectes devraient aussi signer un protocole d'entente avec Hydro prochainement.

Les deux signataires disent être persuadés que l'efficacité énergétique est une préoccupation mondiale et qu'il y a actuellement un besoin croissant de spécialistes dans ce domaine. «L'efficacité énergétique, c'est aussi l'importance de l'orientation des rues et des résidences, donc cela touche aussi l'urbanisme, le secteur du bâtiment, explique M. Ouimet. C'est toute une éducation à faire.»

Futurs ingénieurs

Même si la société d'État n'a pas encore estimé les coûts de cette initiative, elle tient à ce que la forma-

tion en efficacité énergétique soit également assurée lors de la première année d'études des futurs ingénieurs: «Aujourd'hui, le domaine de l'éclairage et celui de la ventilation, du chauffage et de la climatisation ne sont pas enseignés ensemble alors que c'est nécessaire pour comprendre par exemple l'influence de l'éclairage sur le chauffage», affirme M. Ouimet.

Ce dernier a aussi rappelé la politique d'Hydro-Québec selon laquelle l'efficacité énergétique est une priorité d'avenir pour le développement du Québec, quelle que soit l'hydroélectricité future car elle reposerait sur la théorie des coûts évités qui établit qu'économiser un kilowatt-heure coûte moins cher que d'en «construire» un.

Si M. Ouimet ne nie pas que l'application de l'efficacité énergétique entraînera des pertes d'emplois, c'est

selon lui le prix de la mondialisation des marchés: «Si une industrie ne devient pas compétitive, tous ses emplois seront perdus, donc nous n'avons pas le choix, dit-il. L'efficacité énergétique va nous permettre de conserver nos acquis.»

L'expertise du Québec dans cette «nouvelle philosophie» va attirer des investisseurs dans la province, si l'on en croit le vice-président: «L'efficacité énergétique est à la mode partout dans le monde», a-t-il dit, avant de préciser en conférence de presse que les opportunités d'application à l'étranger ne sont pas encore développées... Mais M. Ouimet pense que le savoir-faire québécois dans ce domaine rapportera des fruits à notre économie lorsque les pays européens, notamment de l'Est, en seront revenus du charbon et du nucléaire.

Finances personnelles

MICHEL GIRARD

Mazankowski et les placements

Dans le cadre du mini-budget déposé mercredi par le ministre des Finances Don Mazankowski, il y a quatre mesures qui touchent les placements et les abris fiscaux.

REER-Accession à la propriété

Devant la grande popularité du régime, le gouvernement fédéral a décidé de prolonger d'une année le populaire Régime d'accès à la propriété qu'il a mis sur pied lors du budget de février 92. Jusqu'à présent, quelque 130 000 épargnants ont pu dans leur REER pour acheter un logement. Au lieu de se terminer le premier mars prochain, la fin du programme, auquel a adhéré le gouvernement du Québec, est reportée au premier mars 1994. Voici un bref rappel du fonctionnement du REER-Accession à la propriété.

Un épargnant peut retirer en franchise d'impôt de son REER jusqu'à 20 000 \$ s'il achète un logement neuf ou existant (maison, condo, duplex, triplex) dans lequel il habitera. En retour, l'épargnant s'engage à rembourser dans son REER le montant retiré et ce dans une période maximale de 15 ans, au rythme minimum de 15 versements égaux. Une personne qui rembourse un montant inférieur au minimum prévu devra payer de l'impôt sur le montant non remboursé. Exemple: une personne doit verser dans son REER 1000 \$ en 1993. Si elle rembourse seulement 500 \$, elle devra payer de l'impôt sur 500 \$ (lequel montant est considéré comme un retrait du REER). À l'opposé, si une personne rembourse dans son REER une somme additionnelle au montant prévu, soit 1500 \$ au lieu de 1000 \$ pour poursuivre notre exemple, le surplus de 500 \$ viendra réduire le montant minimum que l'épargnant doit remettre dans son REER chaque année. Les gens ont également le loisir de rembourser avant la quinzième année la totalité du montant «emprunté» du REER.

La prolongation du régime entraîne en outre un changement important au niveau de la date limite d'acquisition du logement. Les personnes qui effectueront un retrait avant le 2 mars prochain devront acquiescer leur logement avant le premier octobre 1993. Celles qui retireront les fonds après le premier mars 93 et avant le 2 mars 94 devront acheter leur propriété avant le premier octobre 1994. Autre changement: la date du premier remboursement du REER est repoussée du 31 décembre 1994 au 31 décembre 1995.

Des précisions maintenant au sujet des prochaines cotisations au REER. Les adhérents au Régime d'accès à la propriété, qui effectuent un retrait avant le 2 mars 93, ne peuvent réclamer une déduction REER pour une cotisation REER effectuée entre le 25 février 92 et avant le 2 mars 93. Dans le cas d'un retrait effectué après le premier mars 93 et avant le 2 mars 94, les cotisations versées après le 2 décembre 92 et avant le 2 mars 94 ne seront pas déductibles.

R & D

Le ministre Mazankowski a vanté les efforts financiers consentis par son gouvernement au chapitre des activités de recherche scientifique et de développement expérimental. Il a dit que le Canada était le pays du G-7 (sept plus grands pays industrialisés) qui offre les encouragements fiscaux les plus généreux à la recherche et au développement. Les crédits d'impôt fédéral procurent annuellement une aide d'un milliard. Le ministre entend introduire des changements au niveau des règles fiscales, ce qui permettra d'augmenter le nombre de domaines admissibles aux crédits pour la R & D. Pour les cinq prochaines années, c'est une aide additionnelle totale de 650 millions (dont un ajout de 400 millions dans le cadre de ce mini-budget) qui s'ajoute au milliard actuel.

Pour l'épargnant intéressé à investir dans cette forme d'abri fiscal, de dire Robert Ayotte, spécialiste en financement de sociétés chez Valeurs mobilières SMC, il n'y a aucune bonification des déductions fiscales permises.

Actions accréditives

Le régime d'actions accréditives bénéficie d'une petite bonification seulement pour les investissements réalisés dans le secteur pétrolier et gazier au chapitre des frais d'exploration et d'aménagement. Les sommes investies dans les travaux d'aménagement d'un gisement de pétrole brut ou de gaz naturel procureront maintenant aux détenteurs d'actions accréditives une déduction fédérale de 100 p. cent au lieu de 30 p. cent.

«Mais au niveau des actions accréditives émises par les sociétés minières, je n'observe aucun changement dans la politique du gouvernement fédéral qui touche les investisseurs», de préciser M. Ayotte. Rappelons que le fédéral offre une déduction de 100 p. cent des sommes investies dans les travaux d'exploration alors que le gouvernement du Québec accorde une déduction pouvant atteindre les 175 p. cent. Au fédéral, 50 p. cent de la déduction crée des PNCP (pertes nettes cumulatives sur placement) alors qu'au provincial les PNCP sont abolies sur les actions accréditives. Un solde de PNCP réduit, pour une année donnée, d'un montant équivalent la réclamation d'une exemption pour gain en capital.

Fonds de la FTO

Les corporations à capital de risque de travailleurs, comme le Fonds de solidarité de la FTO, pouront à l'avenir acquiescer des actions privilégiées de petites entreprises. Jusqu'à présent, les fonds comme celui de la FTO ne pouvaient inclure dans leurs portefeuilles que des actions ordinaires ou des titres de créance subalterne non garantis de petites entreprises. Le fait de pouvoir maintenant acheter des actions privilégiées diminuera le niveau de risque du Fonds de solidarité et de ses pairs tout en leur procurant une source additionnelle de dividendes.

Une déclaration de revenus?

Le porte-parole de l'Opposition officielle au Québec en matière de revenu, le député de Montmorency Jean Filion, a demandé hier aux gouvernements d'Ottawa et de Québec d'entreprendre le plus tôt possible l'unification administrative de Revenu Québec et Revenu Canada, et sur la même base de l'entente administrative conclue pour la TPS et la TVQ. C'est le Québec qui devrait administrer le nouveau système fiscal, d'ajouter M. Filion.

Dans le discours du ministre Mazankowski, le député Filion y a vu une ouverture tout à fait appropriée à ce genre d'unification administrative: «A la page 14 de son exposé, dit-il, le ministre (Mazankowski) indique en effet que le gouvernement canadien est disposé à collaborer avec les provinces dans le but d'éliminer le gaspillage causé par les chevauchements et les doublonnements et d'harmoniser nos régimes fiscaux afin de réduire les coûts d'observation subis par les entreprises et les particuliers.»

Pour toutes questions touchant vos finances personnelles, veuillez écrire à: LA PRESSE, Finances personnelles, AS Michel Girard, 7 rue St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Par ailleurs, le mercredi, entre 7 et 9 heures, Michel Girard participe à l'émission CBF Bonjour de Radio-Canada et répond aux questions des auditeurs: (514) 790-0690.

Europe: les gens d'affaires sont pessimistes

ÉRIC CLÉMENT

Les chefs d'entreprises européens sont plus pessimistes qu'il y a huit mois quant à une reprise économique en 1993, estimant même que l'inflation et le chômage croîtront l'an prochain.

Selon les résultats d'un sondage mené par l'Institut Harris en Europe pour United Parcel Service, l'optimisme déclaré en avril par 1485 dirigeants d'entreprises, choisis au sein des 1500 sociétés européennes les plus importantes (chiffre d'affaires moyen: 1,1 milliard de dollars), est en forte baisse.

Alors que 55 p. cent de ces dirigeants belges, français, italiens, néerlandais, espagnols, allemands et britanniques pensaient au printemps dernier que la situation de leur entreprise serait meilleure au terme de 1992, seulement 38 p. cent croient maintenant en un changement pour le mieux.

Le déclin de confiance touchant tous les secteurs industriels est tel que les chefs d'entreprises européens s'attendent à une faible croissance en 1993, sauf en Espagne et en France, et à une inflation et un chômage qui frapperont plus fort la CEE.

Libre-échange

Le milieu d'affaires européen, qui appuie massivement le Traité de Maastricht, croit que l'Accord de libre-échange nord-américain n'est pas une menace de protectionnisme. D'autre part, le sondage révèle le fort scepticisme des gens d'affaires à l'égard du retrait des procédures douanières, le premier janvier prochain, avec la venue du marché unique européen.

Enfin, les chefs d'entreprises sont divisés sur la parité des monnaies au sein du système monétaire européen (SME). Toutefois, dans l'ensemble, ils sont plutôt en faveur de taux d'intérêts alignés sur les besoins économiques de chaque économie nationale, et que ceci doit avoir priorité sur un taux de change fixe, même si cela cause de fréquents réajustements du SME.

Neuf usines de GM seront vendues ou fermées

Reuter, PC
DÉTROIT

General Motors Corp a annoncé hier qu'il vendra ou fermera, au cours des prochaines années, neuf de ses usines de composants ou de montage aux États-Unis et à St. Catharines, en Ontario, ce qui va affecter 17 950 salariés.

General Motors a précisé que l'usine de montage en Ontario emploie quelque 800 personnes.

Les administrateurs de GM ont indiqué qu'ils tenteraient de vendre l'usine mais que s'ils n'y parvenaient pas, les opérations seraient interrompues à la fin de 1993.

Le constructeur d'automobiles précise que les fermetures les plus importantes concerneront les usines de montage de Wilmington (Delaware) et Flint (Michigan) et les usines de composants de Kalamazoo (Michigan), Syracuse (État de New York) et Trenton (New Jersey).

L'usine de Wilmington, qui emploie 3500 personnes, fermera ses portes à la fin de l'année-modèle 1996.

L'usine de Flint, qui emploie 4450 personnes, qui construit des camions Chevrolet et GMC, cessera son activité à la fin de l'année-modèle 1995.

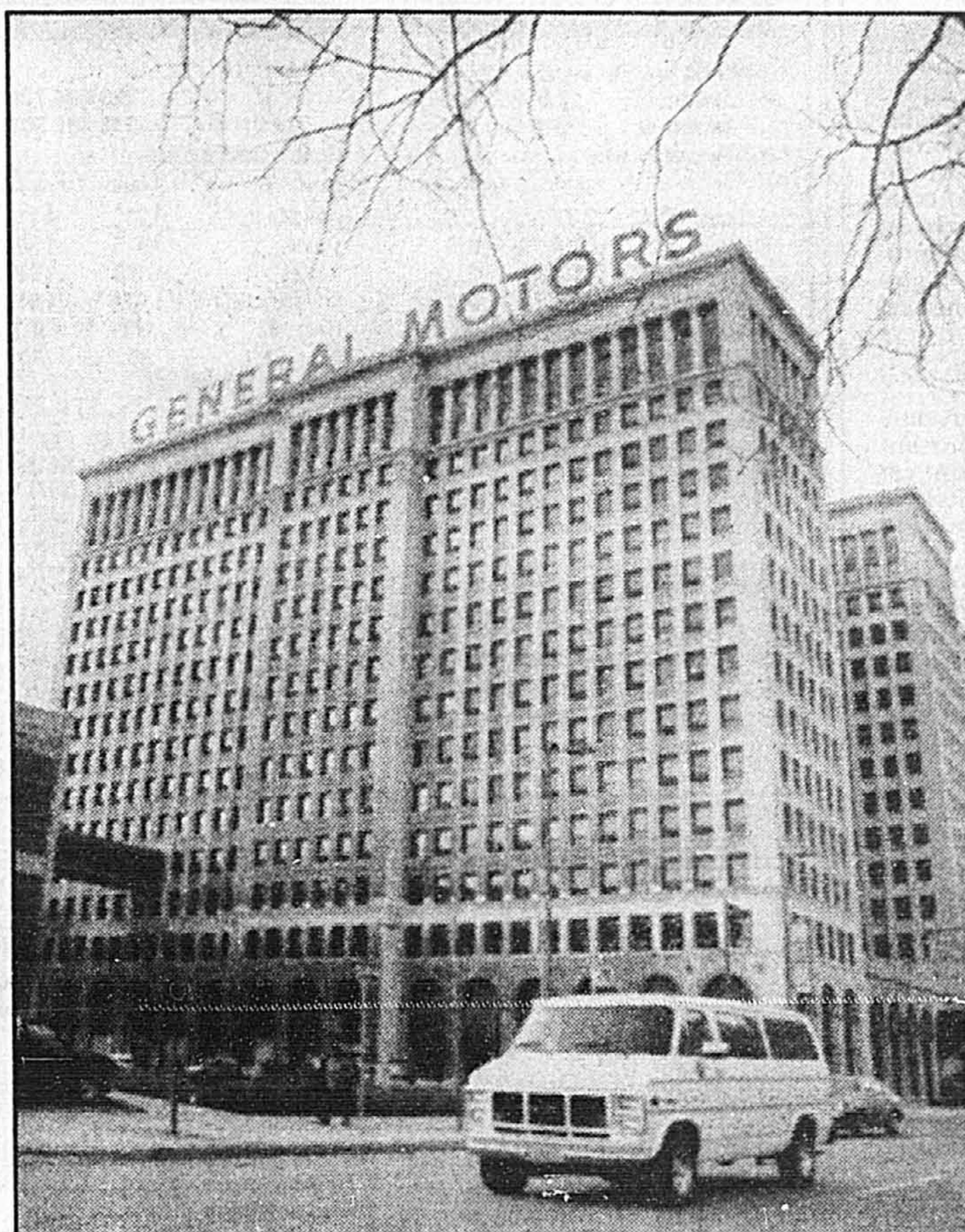
Les installations de Kalamazoo, où 3100 personnes produisent des éléments de carrosserie, fermera ses portes à la fin de l'année-modèle 1995. Celles de Syracuse, qui produisent des éléments en matières plastiques avec un personnel de 1300 personnes, fermera au quatrième trimestre 1993.

GM a en outre décidé d'avancer à l'automne 1994 la fermeture d'une fonderie d'abord prévue pour le printemps 95.

L'an dernier, GM avait présenté un plan de restructuration prévoyant la fermeture, d'ici à 1995, de 21 usines employant au total 74 000 personnes.

«Avec ces mesures, nous avons mis sur pied un plan qui nous permettra d'atteindre notre objectif de capacité de production de 5,4 millions d'unités d'ici au milieu des années 90 ce qui, croyons-nous, correspondra à la demande du marché pour nos produits», souligne le directeur général de GM, John Smith, dans un communiqué.

D'autre part, la division Automotive Components Group (ACG) de GM, spécialisée dans les composants, annonce qu'elle entend consacrer ses ressources sur ses sept prin-



Les dirigeants de General Motors ont annoncé hier, à Détroit, que la vente ou la fermeture de neuf des usines de la compagnie affectera 17 950 salariés.

ci-paux secteurs d'activités, qui lui assurent actuellement 86 p. cent de son chiffre d'affaires. Cette mesure vise à accroître ses bénéfices et à renforcer son potentiel de croissance, souligne-t-elle.

ACG, qui a décidé la fermeture de cinq de ses usines, réalise un chiffre d'affaires annuel de 26 milliards avec environ 150 000 salariés.

Canadien réduit de 15 % ses vols intérieurs

Presse Canadienne
CALGARY

Aux prises avec d'énormes pertes

financières, Canadien International a annoncé hier son intention de réduire de 15 p. cent ses vols intérieurs. Aucune liaison ne sera éliminée. La réduction se traduira plutôt par une diminution de la fréquence des liaisons entre certaines destinations.

M. Terry Francis, vice-président senior, a indiqué que Canadien répond ainsi au défi lancé par le ministre fédéral des Transports Jean Corbeil aux transporteurs aériens du pays, qu'il enjoignait de retrouver leur rentabilité en pratiquant l'autodiscipline.

Le résultat d'une telle mesure dépendra de la réaction des concurrents, mais il n'y a pas de doute que c'est la chose à faire étant donné la faible demande, a indiqué M. Francis dans un communiqué de presse.

Les détails des mesures projetées seront transmises aux agences de voyage et aux consommateurs vers la mi-décembre.

PWA Corp., propriétaire de Cana-

dien International, perd environ 600 000 \$ par jour. L'entreprise s'efforce de négocier une entente en vertu de laquelle la société American Airlines, de Fort Worth, au Texas, acquiescerait 25 p. cent de PWA.

À la fin du mois dernier, le gouvernement fédéral a accordé 50 millions en garanties de prêts à Canadien. Selon certaines informations, Ottawa aurait insisté pour que PWA et sa rivale Air Canada discutent des moyens d'assurer la prospérité de l'industrie canadienne du transport aérien.

Canadien a logé une poursuite d'un milliard contre Air Canada, en soutenant que le transporteur de Montréal a délibérément abaissé ses tarifs dans l'espoir de faire disparaître son principal compétiteur.

Ottawa a également demandé que Canadien sollicite un répit de la part de ses créanciers, ce qu'a fait le transporteur dimanche quand il a annoncé qu'il cessait ses paiements à ses plus gros prêteurs.

Déçus des TAUX D'INTÉRÊT?

LES OBLIGATIONS POUR LES ANNÉES 90

Séminaires gratuits

8 et 16 décembre - en français

3090, boul. Le Carrefour, bureau 125 - salle de conférences

ScotiaMcLeod 10 et 17 décembre - en anglais

Holiday Inn, 6700, aut. Transcanadienne, Pointe-Claire à 19 h

Des rafraîchissements seront servis. Nombre de places limité

Réservez sans tarder contactez Louise au 335-4606 ou Michael 335-4623

STRATÉGIE GLOBALE

FONDS DE PLACEMENT

Rothschild

Des renseignements importants au sujet des fonds de placement mentionnés dans les séminaires sont décrits dans leur prospectus simplifié.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire de ce prospectus auprès de votre courtier, et nous vous suggérons de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts et le rendement fluctueront.

Je ne peux participer à la conférence. Veuillez me faire parvenir de plus amples renseignements sur "Les obligations des années 90" et "Stratégie globale - Fonds obligataire mondial".

Télécopiez au 335-4614 ou envoyez à: ScotiaMcLeod Inc., a/s de Michael Powell, bureau 125, 3090, boul. Le Carrefour, Laval (Québec) H7T 2J7

Nom: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____

Tél.: (bureau) _____ (domicile) _____

Des renseignements importants au sujet des fonds de placement mentionnés dans les séminaires sont décrits dans leur prospectus simplifié.

Vous pouvez vous procurer un exemplaire de ce prospectus auprès de votre courtier, et nous vous suggérons de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts et le rendement fluctueront.

BANQUE SCOTIA DIVIDENDES

La Banque Scotia annonce l'attribution de dividendes aux porteurs d'actions de différentes catégories, comme suit:

• Le 15 janvier 1993, pour le trimestre prenant fin à cette date, aux porteurs d'actions inscrits à la clôture le 31 décembre 1992:

- Actions privilégiées à taux variable de la Série 1, dividende n° 35, selon les conditions afférentes à ces actions.

• Le 27 janvier 1993, pour le trimestre prenant fin le 31 janvier 1993, aux porteurs d'actions inscrits à la clôture le 27 décembre 1992:

- Actions ordinaires, dividende n° 493 de 28 cents l'action;

- Actions privilégiées à dividende non cumulatif:

• Série 3, dividende n° 14 de \$0.439375 l'action

• Série 4, dividende n° 12 de \$0.562500 l'action

• Série 5, dividende n° 7 de \$0.578125 l'action

Conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions de la Banque, les porteurs d'actions peuvent opter pour le paiement de leur dividende non en numéraire mais sous forme d'actions ordinaires.

Par ordre du conseil
R.P. Gerad

Vice-président principal et Secrétaire

Toronto (Ontario)
Le 27 novembre 1992



Banque de Montréal

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES AVIS DE CONVOCATION

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque de Montréal (la «Banque») aura lieu le lundi 18 janvier 1993, dans le Canadian Room, à l'étage des congrès du Royal York Hotel, Toronto, Canada à 11 h 00 du matin (heure de Toronto) aux fins suivantes:

1. Recevoir les états financiers de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 1992 et le rapport des vérificateurs y afférent.
2. Nommer les vérificateurs.
3. Élire les administrateurs.
4. Examiner et, s'il est jugé à propos, confirmer par résolution ordinaire les règlements généraux 1 à 9 inclusivement, à l'exception de l'article 9.01, réglementant la régie et les affaires de la Banque.
5. Examiner et, s'il est jugé à propos, confirmer par résolution spéciale l'article 9.01 des règlements généraux et le règlement spécial A portant sur la rémunération des administrateurs.
6. Délibérer sur toute autre question régulièrement soumise à l'assemblée.

Par ordre du conseil d'administration
Le premier vice-président, secrétaire

et conseil général

DERECK M. JONES

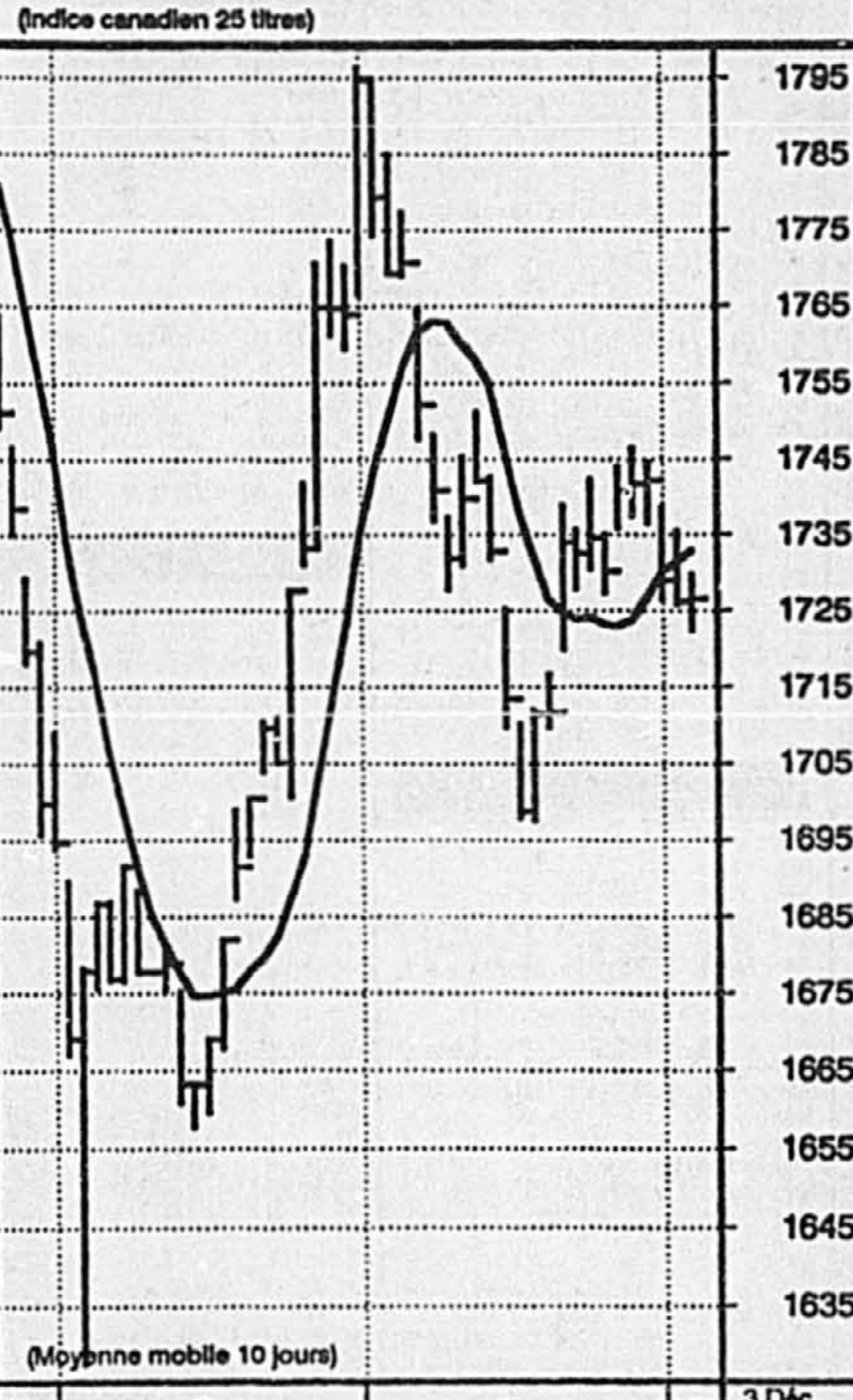
Montréal, Canada

le 3 décembre 1992

MONTRÉAL

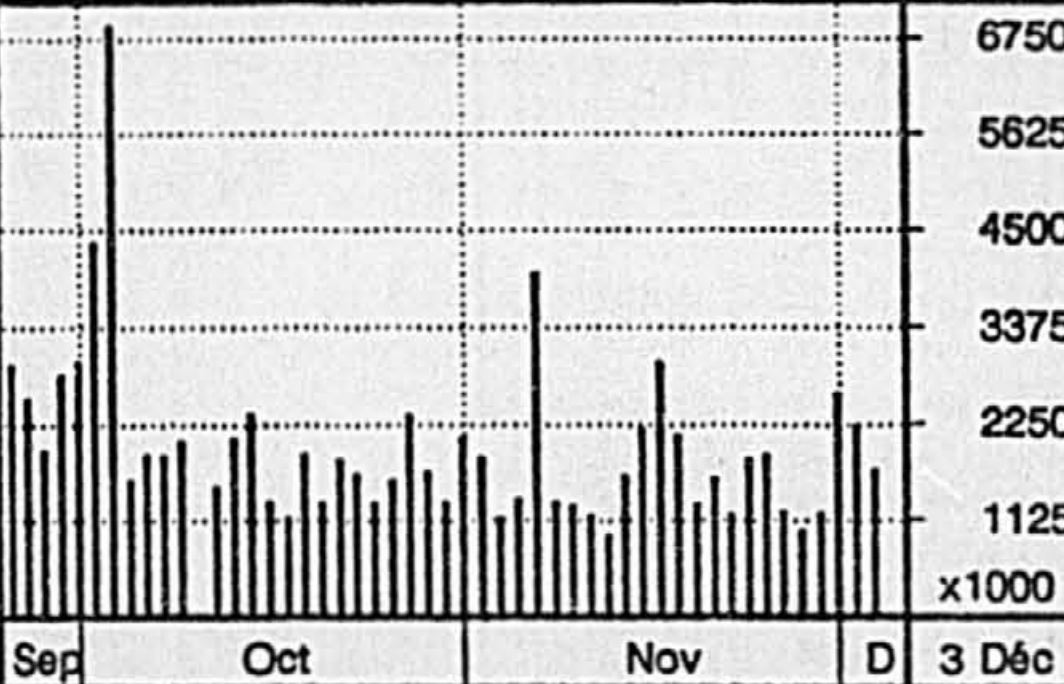
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: 1729.57
Fermeture: 1726.38
Bas: 1722.33



(Moyenne mobile 10 jours)

VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS: 9841000



INDICES DE MONTRÉAL

Marché	Indice	Var.
MARCHÉ CANADIEN (XXM)	1726.38	+0.30
MARCHÉ BANCAIRE (XCB)	2015.84	-8.97
HYDROCARBURES (XCO)	1144.33	-1.15
MINES/MÉTAUX (XCM)	1703.86	-9.29
PROD. FORESTIERS (XCF)	2140.36	-16.93
BIEN D'ÉQUIP. (XCI)	1459.67	+4.14
SERV. PUBLICS (XCU)	1713.43	-9.25

Source: Decision-Plus Inc.

COMMENT LIRE LES COTES DE LA BOURSE

Les titres sont énumérés par ordre alphabétique de noms de sociétés. Les titres transposés au cours de la période. La valeur des titres est exprimée en cents sauf si la mention « \$ » apparaît.

D (1) = Dividende par action sur une base annuelle.
C/B (1) = Cours de l'action divisé par le bénéfice annuel par action.
Ventes = En unités sauf si la mention « \$ » (centaines) apparaît, pour les Bourses canadiennes. À la Bourse de New York et à l'AMEX, tous les montants sont exprimés en centaines sauf si la mention « \$ » (unités) apparaît.
Haut = Sommet atteint par le titre au cours de la période.
Bas = Plancher touché par le titre au cours de la période.
Ferm. = Cours à l'arrêt des transactions.
Ch. = Variation par rapport au cours de fermeture de la séance précédente (lot régulier).

(1) Données disponibles pour les Bourses américaines seulement.

EXPLICATION DES COTES

BOURSES DE MONTRÉAL ET TORONTO

p ou o = Titre assujéti à une réglementation spéciale.
c = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subordonné.
z = Lot brisé.
Wt ou w = Bon de souscription (Warrant).
u = Unités de capital-actions.
pr = Action privilégiée.

BOURSE DE VANCOUVER

q = Action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subordonné.
z = Lot brisé.
y = Entreprise commerciale ou industrielle.
i = Entreprise de ressources.

BOURSES DE NEW YORK ET AMEX

g = Dividende en dollars canadiens.
e = Dividende extraordinaire.
t = Dividende en action.
c = Dividende spécial faisant suite à une liquidation.
a = Dividende annuel plus un dividende extraordinaire.
s = Paiement suspendu du dividende.
i = Après fractionnement d'actions.
x = Ex-dividende.
d = Nouveau bas de l'année.
c = Nouveau haut de l'année.
pl = Action privilégiée.
Wt = Bon de souscription.
v = Suspension des transactions.
vi = Situation de faillite.

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

Valeurs

Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.	Valeurs	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Ch.
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-
Alcan	2000	290	285	285	-	Alcan	2000	290	285	285	-

FONDS MUTUELS

[illegible]

B 10

LA PRESSE, MONTRÉAL, VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1992

POUR COMMANDER, CORRIGER OU ANNULER
votre annonce, de 8 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi:
TÉLÉCOPIER: 848-6287

PAYER VOTRE
ANNONCE AVEC



285-7111

INTERBAIN SANS FRAIS
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30: 1 (800) 361-5013
ANNONCES COMMERCIALES
du lundi au vendredi, du 8 h 30 à 17 h 30: 285-7000

INDEX DES RUBRIQUES

100 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL Achat - Vente - Echange Visites libres 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000 1001 1002 1003 1004 1005 1006 1007 1008 1009 1010 1011 1012 1013 1014 1015 1016 1017 1018 1019 1020 1021 1022 1023 1024 1025 1026 1027 1028 1029 1030 1031 1032 1033 1034 1035 1036 1037 1038 1039 1040 1041 1042 1043 1044 1045 1046 1047 1048 1049 1050 1051 1052 1053 1054 1055 1056 1057 1058 1059 1060 1061 1062 1063 1064 1065 1066 1067 1068 1069 1070 1071 1072 1073 1074 1075 1076 1077 1078 1079 1080 1081 1082 1083 1084 1085 1086 1087 1088 1089 1090 1091 1092 1093 1094 1095 1096 1097 1098 1099 1100 1101 1102 1103 1104 1105 1106 1107 1108 1109 1110 1111 1112 1113 1114 1115 1116 1117 1118 1119 1120 1121 1122 1123 1124 1125 1126 1127 1128 1129 1130 1131 1132 1133 1134 1135 1136 1137 1138 1139 1140 1141 1142 1143 1144 1145 1146 1147 1148 1149 1150 1151 1152 1153 1154 1155 1156 1157 1158 1159 1160 1161 1162 1163 1164 1165 1166 1167 1168 1169 1170 1171 1172 1173 1174 1175 1176 1177 1178 1179 1180 1181 1182 1183 1184 1185 1186 1187 1188 1189 1190 1191 1192 1193 1194 1195 1196 1197 1198 1199 1200 1201 1202 1203 1204 1205 1206 1207 1208 1209 1210 1211 1212 1213 1214 1215 1216 1217 1218 1219 1220 1221 1222 1223 1224 1225 1226 1227 1228 1229 1230 1231 1232 1233 1234 1235 1236 1237 1238 1239 1240 1241 1242 1243 1244 1245 1246 1247 1248 1249 1250 1251 1252 1253 1254 1255 1256 1257 1258 1259 1260 1261 1262 1263 1264 1265 1266 1267 1268 1269 1270 1271 1272 1273 1274 1275 1276 1277 1278 1279 1280 1281 1282 1283 1284 1285 1286 1287 1288 1289 1290 1291 1292 1293 1294 1295 1296 1297 1298 1299 1300 1301 1302 1303 1304 1305 1306 1307 1308 1309 1310 1311 1312 1313 1314 1315 1316 1317 1318 1319 1320 1321 1322 1323 1324 1325 1326 1327 1328 1329 1330 1331 1332 1333 1334 1335 1336 1337 1338 1339 1340 1341 1342 1343 1344 1345 1346 1347 1348 1349 1350 1351 1352 1353 1354 1355 1356 1357 1358 1359 1360 1361 1362 1363 1364 1365 1366 1367 1368 1369 1370 1371 1372 1373 1374 1375 1376 1377 1378 1379 1380 1381 1382 1383 1384 1385 1386 1387 1388 1389 1390 1391 1392 1393 1394 1395 1396 1397 1398 1399 1400 1401 1402 1403 1404 1405 1406 1407 1408 1409 1410 1411 1412 1413 1414 1415 1416 1417 1418 1419 1420 1421 1422 1423 1424 1425 1426 1427 1428 1429 1430 1431 1432 1433 1434 1435 1436 1437 1438 1439 1440 1441 1442 1443 1444 1445 1446 1447 1448 1449 1450 1451 1452 1453 1454 1455 1456 1457 1458 1459 1460 1461 1462 1463 1464 1465 1466 1467 1468 1469 1470 1471 1472 1473 1474 1475 1476 1477 1478 1479 1480 1481 1482 1483 1484 1485 1486 1487 1488 1489 1490 1491 1492 1493 1494 1495 1496 1497 1498 1499 1500 1501 1502 1503 1504 1505 1506 1507 1508 1509 1510 1511 1512 1513 1514 1515 1516 1517 1518 1519 1520 1521 1522 1523 1524 1525 1526 1527 1528 1529 1530 1531 1532 1533 1534 1535 1536 1537 1538 1539 1540 1541 1542 1543 1544 1545 1546 1547 1548 1549 1550 1551 1552 1553 1554 1555 1556 1557 1558 1559 1560 1561 1562 1563 1564 1565 1566 1567 1568 1569 1570 1571 1572 1573 1574 1575 1576 1577 1578 1579 1580 1581 1582 1583 1584 1585 1586 1587 1588 1589 1590 1591 1592 1593 1594 1595 1596 1597 1598 1599 1600 1601 1602 1603 1604 1605 1606 1607 1608 1609 1610 1611 1612 1613 1614 1615 1616 1617 1618 1619 1620 1621 1622 1623 1624 1625 1626 1627 1628 1629 1630 1631 1632 1633 1634 1635 1636 1637 1638 1639 1640 1641 1642 1643 1644 1645 1646 1647 1648 1649 1650 1651 1652 1653 1654 1655 1656 1657 1658 1659 1660 1661 1662 1663 1664 1665 1666 1667 1668 1669 1670 1671 1672 1673 1674 1675 1676 1677 1678 1679 1680 1681 1682 1683 1684 1685 1686 1687 1688 1689 1690 1691 1692 1693 1694 1695 1696 1697 1698 1699 1700 1701 1702 1703 1704 1705 1706 1707 1708 1709 1710 1711 1712 1713 1714 1715 1716 1717 1718 1719 1720 1721 1722 1723 1724 1725 1726 1727 1728 1729 1730 1731 1732 1733 1734 1735 1736 1737 1738 1739 1740 1741 1742 1743 1744 1745 1746 1747 1748 1749 1750 1751 1752 1753 1754 1755 1756 1757 1758 1759 1760 1761 1762 1763 1764 1765 1766 1767 1768 1769 1770 1771 1772 1773 1774 1775 1776 1777 1778 1779 1780 1781 1782 1783 1784 1785 1786 1787 1788 1789 1790 1791 1792 1793 1794 1795 1796 1797 1798 1799 1800 1801 1802 1803 1804 1805 1806 1807 1808 1809 1810 1811 1812 1813 1814 1815 1816 1817 1818 1819 1820 1821 1822 1823 1824 1825 1826 1827 1828 1829 1830 1831 1832 1833 1834 1835 1836 1837 1838 1839 1840 1841 1842 1843 1844 1845 1846 1847 1848 1849 1850 1851 1852 1853 1854 1855 1856 1857 1858 1859 1860 1861 1862 1863 1864 1865 1866 1867 1868 1869 1870 1871 1872 1873 1874 1875 1876 1877 1878 1879 1880 1881 1882 1883 1884 1885 1886 1887 1888 1889 1890 1891 1892 1893 1894 1895 1896 1897
--

Horoscope

SAGITTAIRE du 23 NOVEMBRE au 21 DECEMBRE

L'attitude de quelqu'un à votre égard vous rendra un peu perplexé en matinée, mais vous trouverez, avec l'aide d'amis, un moyen d'y pallier. Peut-être serait-il approprié de donner un conseil ou une direction précise à une personne que vous appréciez. Au plan sentimental, vous obtiendrez de l'attention de ceux ou celles qui vous attirent.

CAPRICORNE du 22 DECEMBRE au 20 JANVIER

Au travail, vous ferez preuve d'une grande efficacité. Il vous sera facile de résoudre la plupart des problèmes qui vous seront soumis. Dans vos relations sociales, vous ferez des rencontres enrichissantes et satisfaisantes. En amour, vous aurez des visions positives de la relation que vous vivez présentement avec la personne aimée.

VERSEAU du 21 JANVIER au 19 FEVRIER

Vos expériences récentes devraient vous porter à réfléchir sur le sens de votre vie. Comme vous aimez quantifier toute chose, vous réaliserez que vos relations interpersonnelles sont la chose la plus importante pour vous, suivi par la soif de la connaissance et l'apprentissage. Vous voudrez consulter plusieurs personnes à ce sujet afin de vous faire une opinion sur les meilleures façons de réussir.

POISSONS du 20 FEVRIER au 20 MARS

Vous serez particulièrement entreprenant et actif aujourd'hui dans n'importe quelle situation. Vous êtes tellement chaleureux et sûr de vous que vous pourriez vous laisser guider par votre intuition. Une personne très excitée risque de vous entraîner vers une escapade très épicée. Bonne chance!

BELIER du 21 MARS au 20 AVRIL

Pratiquez donc un sport, ceci contribuera à l'assouplissement de votre corps et de votre esprit et vous maintiendra en bonne condition. Sur le plan des amitiés, vous aurez un peu trop tendance à vous laisser porter par les courants et à éviter les décisions personnelles. Du côté du cœur, il semble que vos sentiments ne seront pas en accord avec vos paroles.

TAUREAU du 21 AVRIL au 20 MAI

Vous recevrez un coup de téléphone ou une lettre qui modifiera agréablement votre journée. Ce message inattendu vous réjouira et vous aidera à retrouver cette confiance en soi que vous aviez plus ou moins perdue ces derniers temps. Évitez toutefois les excès d'alcool qui pourraient vous faire commettre des actes que vous pourriez regretter amèrement.

GEMEAUX du 21 MAI au 21 JUIN

Vous aurez des envies de luxe plutôt inhabituelles aujourd'hui. Vous rêverez de transformer votre demeure en palace. Attention, car le slogan publicitaire d'acheter maintenant et de payer plus tard peut s'avérer dangereux. Côté sentimental, tout ce que vous désirez sera accordé, car vous le demandez avec tant de gentillesse.

CANCER du 22 JUIN au 22 JUILLET

Ce n'est pas l'audace qui vous manque aujourd'hui. Peu importe la situation, vous êtes prêt à foncer. Rien ne vous arrête. Votre entourage sera fasciné par votre toupet. Au plan sentimental, il est fort possible que vous fassiez la rencontre d'une personne qui vous amènera à vivre une expérience nouvelle et très agréable.

LION du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Vous vous sentirez peut-être pour affronter cette journée de travail. Appuyez-vous sur la personne qui vous aime, discutez franchement de vos problèmes mutuels et voyez la vie en rose. Certaines contrariétés au travail ne doivent pas vous assombrir ni diminuer votre entrain face à la vie. Agissez avec dynamisme et optimisme, car vous êtes dans une période de chance.

VIERGE du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Au travail, votre timidité vous causera quelques petits ennuis dans vos rapports sociaux. Vous aurez l'impression d'avoir les deux pieds dans la même bottine, ne vous inquiétez pas car cela ne sera que passager. Un programme d'exercices physiques vous aiderait à atteindre votre poids idéal et vous feriez découvrir un potentiel et des aptitudes que vous avez toujours ignorés.

BALANCE du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Votre capacité de travail sera énorme aujourd'hui. Cela ne passera pas inaperçu puisque votre patron vous félicitera. Vous pourriez célébrer le triomphe de vos efforts et la réussite de votre travail. Une personne de votre entourage aura de petites gaffes à se faire pardonner. Soyez bon prince et ne tournez surtout pas le fer dans la plaie.

SCORPION du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Quelqu'un de votre entourage, un parent ou un voisin, vous révélera un renseignement de très grande importance. Vous pourrez l'utiliser avec profit. En matinée, il vous serait profitable d'aller droit au but sans détours. Côté sentimental, un coup de téléphone ou une lettre favorisera un rapprochement avec une personne chère.

RÉPONSE À VOS QUESTIONS

■ J'aimerais savoir ce que me réserve l'avenir dans tous les domaines. Je suis né à Alma le 14 octobre 1954 à 7 h.

■ Seconde moitié de 1992 et début 1993: vie professionnelle un peu au ralenti, encore beaucoup de responsabilités dans votre vie domestique, des tâches accablantes à y effectuer. Durant cette période, beaucoup d'agitation dans vos relations affectives, des rapports de pouvoir, le goût de manipuler et dominer les émotions de l'autre. Vous ou une autre personne proche tenterez d'utiliser la jalousie, des menaces de rupture ou des scènes d'apitolement pour forcer l'autre à agir à votre gré. Il se peut que vous preniez clairement conscience que votre partenaire est trop possessif ou dominateur. Des négociations ardues pouvant aller jusqu'à une rupture définitive sont possibles. Il n'y aura pas vraiment de méchanceté ici. Il se peut que vous ou l'autre n'avez pas conscience de vos problèmes possibles, il y a un très grand manque de communication. Dans la mesure où vous ou l'autre personne n'avez pas outrepassé les règles de respect les plus élémentaires envers autrui, vous pourriez tenter de communiquer à nouveau, avec honnêteté et franchise. Vous serez capable d'améliorer une relation même assez difficile. Mais si l'autre persiste à être malhonnête avec vous, il faudra songer sérieusement à rompre. En 1993 et 1994, vos valeurs se transformeront. Vous trouverez de nouvelles façons de gagner votre vie, un travail totalement différent de ce que vous avez connu. Acquisition progressive d'un meilleur sens de l'organisation financière.

■ Si vous recherchez la réponse à une question se rapportant à l'astrologie, il suffit d'écrire à VOTRE HOROSCOPE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9, en n'oubliant pas de mentionner l'heure, le jour, l'année et le lieu de votre naissance.

IMMOBILIER

- 133 A LOUER**
ILE DE MONTREAL

CLARK, St-Zotique, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, 7 1/2, 8 1/2, 9 1/2, 10 1/2, 11 1/2, 12 1/2, 13 1/2, 14 1/2, 15 1/2, 16 1/2, 17 1/2, 18 1/2, 19 1/2, 20 1/2, 21 1/2, 22 1/2, 23 1/2, 24 1/2, 25 1/2, 26 1/2, 27 1/2, 28 1/2, 29 1/2, 30 1/2, 31 1/2, 32 1/2, 33 1/2, 34 1/2, 35 1/2, 36 1/2, 37 1/2, 38 1/2, 39 1/2, 40 1/2, 41 1/2, 42 1/2, 43 1/2, 44 1/2, 45 1/2, 46 1/2, 47 1/2, 48 1/2, 49 1/2, 50 1/2, 51 1/2, 52 1/2, 53 1/2, 54 1/2, 55 1/2, 56 1/2, 57 1/2, 58 1/2, 59 1/2, 60 1/2, 61 1/2, 62 1/2, 63 1/2, 64 1/2, 65 1/2, 66 1/2, 67 1/2, 68 1/2, 69 1/2, 70 1/2, 71 1/2, 72 1/2, 73 1/2, 74 1/2, 75 1/2, 76 1/2, 77 1/2, 78 1/2, 79 1/2, 80 1/2, 81 1/2, 82 1/2, 83 1/2, 84 1/2, 85 1/2, 86 1/2, 87 1/2, 88 1/2, 89 1/2, 90 1/2, 91 1/2, 92 1/2, 93 1/2, 94 1/2, 95 1/2, 96 1/2, 97 1/2, 98 1/2, 99 1/2, 100 1/2, 101 1/2, 102 1/2, 103 1/2, 104 1/2, 105 1/2, 106 1/2, 107 1/2, 108 1/2, 109 1/2, 110 1/2, 111 1/2, 112 1/2, 113 1/2, 114 1/2, 115 1/2, 116 1/2, 117 1/2, 118 1/2, 119 1/2, 120 1/2, 121 1/2, 122 1/2, 123 1/2, 124 1/2, 125 1/2, 126 1/2, 127 1/2, 128 1/2, 129 1/2, 130 1/2, 131 1/2, 132 1/2, 133 1/2, 134 1/2, 135 1/2, 136 1/2, 137 1/2, 138 1/2, 139 1/2, 140 1/2, 141 1/2, 142 1/2, 143 1/2, 144 1/2, 145 1/2, 146 1/2, 147 1/2, 148 1/2, 149 1/2, 150 1/2, 151 1/2, 152 1/2, 153 1/2, 154 1/2, 155 1/2, 156 1/2, 157 1/2, 158 1/2, 159 1/2, 160 1/2, 161 1/2, 162 1/2, 163 1/2, 164 1/2, 165 1/2, 166 1/2, 167 1/2, 168 1/2, 169 1/2, 170 1/2, 171 1/2, 172 1/2, 173 1/2, 174 1/2, 175 1/2, 176 1/2, 177 1/2, 178 1/2, 179 1/2, 180 1/2, 181 1/2, 182 1/2, 183 1/2, 184 1/2, 185 1/2, 186 1/2, 187 1/2, 188 1/2, 189 1/2, 190 1/2, 191 1/2, 192 1/2, 193 1/2, 194 1/2, 195 1/2, 196 1/2, 197 1/2, 198 1/2, 199 1/2, 200 1/2, 201 1/2, 202 1/2, 203 1/2, 204 1/2, 205 1/2, 206 1/2, 207 1/2, 208 1/2, 209 1/2, 210 1/2, 211 1/2, 212 1/2, 213 1/2, 214 1/2, 215 1/2, 216 1/2, 217 1/2, 218 1/2, 219 1/2, 220 1/2, 221 1/2, 222 1/2, 223 1/2, 224 1/2, 225 1/2, 226 1/2, 227 1/2, 228 1/2, 229 1/2, 230 1/2, 231 1/2, 232 1/2, 233 1/2, 234 1/2, 235 1/2, 236 1/2, 237 1/2, 238 1/2, 239 1/2, 240 1/2, 241 1/2, 242 1/2, 243 1/2, 244 1/2, 245 1/2, 246 1/2, 247 1/2, 248 1/2, 249 1/2, 250 1/2, 251 1/2, 252 1/2, 253 1/2, 254 1/2, 255 1/2, 256 1/2, 257 1/2, 258 1/2, 259 1/2, 260 1/2, 261 1/2, 262 1/2, 263 1/2, 264 1/2, 265 1/2, 266 1/2, 267 1/2, 268 1/2, 269 1/2, 270 1/2, 271 1/2, 272 1/2, 273 1/2, 274 1/2, 275 1/2, 276 1/2, 277 1/2, 278 1/2, 279 1/2, 280 1/2, 281 1/2, 282 1/2, 283 1/2, 284 1/2, 285 1/2, 286 1/2, 287 1/2, 288 1/2, 289 1/2, 290 1/2, 291 1/2, 292 1/2, 293 1/2, 294 1/2, 295 1/2, 296 1/2, 297 1/2, 298 1/2, 299 1/2, 300 1/2, 301 1/2, 302 1/2, 303 1/2, 304 1/2, 305 1/2, 306 1/2, 307 1/2, 308 1/2, 309 1/2, 310 1/2, 311 1/2, 312 1/2, 313 1/2, 314 1/2, 315 1/2, 316 1/2, 317 1/2, 318 1/2, 319 1/2, 320 1/2, 321 1/2, 322 1/2, 323 1/2, 324 1/2, 325 1/2, 326 1/2, 327 1/2, 328 1/2, 329 1/2, 330 1/2, 331 1/2, 332 1/2, 333 1/2, 334 1/2, 335 1/2, 336 1/2, 337 1/2, 338 1/2, 339 1/2, 340 1/2, 341 1/2, 342 1/2, 343 1/2, 344 1/2, 345 1/2, 346 1/2, 347 1/2, 348 1/2, 349 1/2, 350 1/2, 351 1/2, 352 1/2, 353 1/2, 354 1/2, 355 1/2, 356 1/2, 357 1/2, 358 1/2, 359 1/2, 360 1/2, 361 1/2, 362 1/2, 363 1/2, 364 1/2, 365 1/2, 366 1/2, 367 1/2, 368 1/2, 369 1/2, 370 1/2, 371 1/2, 372 1/2, 373 1/2, 374 1/2, 375 1/2, 376 1/2, 377 1/2, 378 1/2, 379 1/2, 380 1/2, 381 1/2, 382 1/2, 383 1/2, 384 1/2, 385 1/2, 386 1/2, 387 1/2, 388 1/2, 389 1/2, 390 1/2, 391 1/2, 392 1/2, 393 1/2, 394 1/2, 395 1/2, 396 1/2, 397 1/2, 398 1/2, 399 1/2, 400 1/2, 401 1/2, 402 1/2, 403 1/2, 404 1/2, 405 1/2, 406 1/2, 407 1/2, 408 1/2, 409 1/2, 410 1/2, 411 1/2, 412 1/2, 413 1/2, 414 1/2, 415 1/2, 416 1/2, 417 1/2, 418 1/2, 419 1/2, 420 1/2, 421 1/2, 422 1/2, 423 1/2, 424 1/2, 425 1/2, 426 1/2, 427 1/2, 428 1/2, 429 1/2, 430 1/2, 431 1/2, 432 1/2, 433 1/2, 434 1/2, 435 1/2, 436 1/2, 437 1/2, 438 1/2, 439 1/2, 440 1/2, 441 1/2, 442 1/2, 443 1/2, 444 1/2, 445 1/2, 446 1/2, 447 1/2, 448 1/2, 449 1/2, 450 1/2, 451 1/2, 452 1/2, 453 1/2, 454 1/2, 455 1/2, 456 1/2, 457 1/2, 458 1/2, 459 1/2, 460 1/2, 461 1/2, 462 1/2, 463 1/2, 464 1/2, 465 1/2, 466 1/2, 467 1/2, 468 1/2, 469 1/2, 470 1/2, 471 1/2, 472 1/2, 473 1/2, 474 1/2, 475 1/2, 476 1/2, 477 1/2, 478 1/2, 479 1/2, 480 1/2, 481 1/2, 482 1/2, 483 1/2, 484 1/2, 485 1/2, 486 1/2, 487 1/2, 488 1/2, 489 1/2, 490 1/2, 491 1/2, 492 1/2, 493 1/2, 494 1/2, 495 1/2, 496 1/2, 497 1/2, 498 1/2, 499 1/2, 500 1/2, 501 1/2, 502 1/2, 503 1/2, 504 1/2, 505 1/2, 506 1/2, 507 1/2, 508 1/2, 509 1/2, 510 1/2, 511 1/2, 512 1/2, 513 1/2, 514 1/2, 515 1/2, 516 1/2, 517 1/2, 518 1/2, 519 1/2, 520 1/2, 521 1/2, 522 1/2, 523 1/2, 524 1/2, 525 1/2, 526 1/2, 527 1/2, 528 1/2, 529 1/2, 530 1/2, 531 1/2, 532 1/2, 533 1/2, 534 1/2, 535 1/2, 536 1/2, 537 1/2, 538 1/2, 539 1/2, 540 1/2, 541 1/2, 542 1/2, 543 1/2, 544 1/2, 545 1/2, 546 1/2, 547 1/2, 548 1/2, 549 1/2, 550 1/2, 551 1/2, 552 1/2, 553 1/2, 554 1/2, 555 1/2, 556 1/2, 557 1/2, 558 1/2, 559 1/2, 560 1/2, 561 1/2, 562 1/2, 563 1/2, 564 1/2, 565 1/2, 566 1/2, 567 1/2, 568 1/2, 569 1/2, 570 1/2, 571 1/2, 572 1/2, 573 1/2, 574 1/2, 575 1/2, 576 1/2, 577 1/2, 578 1/2, 579 1/2, 580 1/2, 581 1/2, 582 1/2, 583 1/2, 584 1/2, 585 1/2, 586 1/2, 587 1/2, 588 1/2, 589 1/2, 590 1/2, 591 1/2, 592 1/2, 593 1/2, 594 1/2, 595 1/2, 596 1/2, 597 1/2, 598 1/2, 599 1/2, 600 1/2, 601 1/2, 602 1/2, 603 1/2, 604 1/2, 605 1/2, 606 1/2, 607 1/2, 608 1/2, 609 1/2, 610 1/2, 611 1/2, 612 1/2, 613 1/2, 614 1/2, 615 1/2, 616 1/2, 617 1/2, 618 1/2, 619 1/2, 620 1/2, 621 1/2, 622 1/2, 623 1/2, 624 1/2, 625 1/2, 626 1/2, 627 1/2, 628 1/2, 629 1/2, 630 1/2, 631 1/2, 632 1/2, 633 1/2, 634 1/2, 635 1/2, 636 1/2, 637 1/2, 638 1/2, 639 1/2, 640 1/2, 641 1/2, 642 1/2, 643 1/2, 644 1/2, 645 1/2, 646 1/2, 647 1/2, 648 1/2, 649 1/2, 650 1/2, 651 1/2, 652 1/2, 653 1/2, 654 1/2, 655 1/2, 656 1/2, 657 1/2, 658 1/2, 659 1/2, 660 1/2, 661 1/2, 662 1/2, 663 1/2, 664 1/2, 665 1/2, 666 1/2, 667 1/2, 668 1/2, 669 1/2, 670 1/2, 671 1/2, 672 1/2, 673 1/2, 674 1/2, 675 1/2, 676 1/2, 677 1/2, 678 1/2, 679 1/2, 680 1/2, 681 1/2, 682 1/2, 683 1/2, 684 1/2, 685 1/2, 686 1/2, 687 1/2, 688 1/2, 689 1/2, 690 1/2, 691 1/2, 692 1/2, 693 1/2, 694 1/2, 695 1/2, 696 1/2, 697 1/2, 698 1/2, 699 1/2, 700 1/2, 701 1/2, 702 1/2, 703 1/2, 704 1/2, 705 1/2, 706 1/2, 707 1/2, 708 1/2, 709 1/2, 710 1/2, 711 1/2, 712 1/2, 713 1/2, 714 1/2, 715 1/2, 716 1/2, 717 1/2, 718 1/2, 719 1/2, 720 1/2, 721 1/2, 722 1/2, 723 1/2, 724 1/2, 725 1/2, 726 1/2, 727 1/2, 728 1/2, 729 1/2, 730 1/2, 731 1/2, 732 1/2, 733 1/2, 734 1/2, 735 1/2, 736 1/2, 737 1/2, 738 1/2, 739 1/2, 740 1/2, 741 1/2, 742 1/2, 743 1/2, 744 1/2, 745 1/2, 746 1/2, 747 1/2, 748 1/2, 749 1/2, 750 1/2, 751 1/2, 752 1/2, 753 1/2, 754 1/2, 755 1/2, 756 1/2, 757 1/2, 758 1/2, 759 1/2, 760 1/2, 761 1/2, 762 1/2, 763 1/2, 764 1/2, 765 1/2, 766 1/2, 767 1/2, 768 1/2, 769 1/2, 770 1/2, 771 1/2, 772 1/2, 773 1/2, 774 1/2, 775 1/2, 776 1/2, 777 1/2, 778 1/2, 779 1/2, 780 1/2, 781 1/2, 782 1/2, 783 1/2, 784 1/2, 785 1/2, 786 1/2, 787 1/2, 788 1/2, 789 1/2, 790 1/2, 791 1/2, 792 1/2, 793 1/2, 794 1/2, 795 1/2, 796 1/2, 797 1/2, 798 1/2, 799 1/2, 800 1/2, 801 1/2, 802 1/2, 803 1/2, 804 1/2, 805 1/2, 806 1/2, 807 1/2, 808 1/2, 809 1/2, 810 1/2, 811 1/2, 812 1/2, 813 1/2, 814 1/2, 815 1/2, 816 1/2, 817 1/2, 818 1/2, 819 1/2, 820 1/2, 821 1/2, 822 1/2, 823 1/2, 824 1/2, 825 1/2, 826 1/2, 827 1/2, 828 1/2, 829 1/2, 830 1/2, 831 1/2, 832 1/2, 833 1/2, 834 1/2, 835 1/2, 836 1/2, 837 1/2, 838 1/2, 839 1/2, 840 1/2, 841 1/2, 842 1/2, 843 1/2, 844 1/2, 845 1/2, 846 1/2, 847 1/2, 848 1/2, 849 1/2, 850 1/2, 851 1/2, 852 1/2, 853 1/2, 854 1/2, 855 1/2, 856 1/2, 857 1/2, 858 1/2, 859 1/2, 860 1/2, 861 1/2, 862 1/2, 863 1/2, 864 1/2, 865 1/2, 866 1/2, 867 1/2, 868 1/2, 869 1/2, 870 1/2, 871 1/2, 872 1/2, 873 1/2, 874 1/2, 875 1/2, 876 1/2, 877 1/2, 878 1/2, 879 1/2, 880 1/2, 881 1/2, 882 1/2, 883 1/2, 884 1/2, 885 1/2, 886 1/2, 887 1/2, 888 1/2, 889 1/2, 890 1/2, 891 1/2, 892 1/2, 893 1/2, 894 1/2, 895 1/2, 896 1/2, 897 1/2, 898 1/2, 899 1/2, 900 1/2, 901 1/2, 902 1/2, 903 1/2, 904 1/2, 905 1/2, 906 1/2, 907 1/2, 908 1/2, 909 1/2, 910 1/2, 911 1/2, 912 1/2, 913 1/2, 914 1/2, 915 1/2, 916 1/2, 917 1/2, 918 1/2, 919 1/2, 920 1/2, 921 1/2, 922 1/2, 923 1/2, 924 1/2, 925 1/2, 926 1/2, 927 1/2, 928 1/2, 929 1/2, 930 1/2, 931 1/2, 932 1/2, 933 1/2, 934 1/2, 935 1/2, 936 1/2, 937 1/2, 938 1/2, 939 1/2, 940 1/2, 941 1/2, 942 1/2, 943 1/2, 944 1/2, 945 1/2, 946 1/2, 947 1/2, 948 1/2, 949 1/2, 950 1/2, 951 1/2, 952 1/2, 953 1/2, 954 1/2, 955 1/2, 956 1/2, 957 1/2, 958 1/2, 959 1/2, 960 1/2, 961 1/2, 962 1/2, 963 1/2, 964 1/2, 965 1/2, 966 1/2, 967 1/2, 968 1/2, 969 1/2, 970 1/2, 971 1/2, 972 1/2, 973 1/2, 974 1/2, 975 1/2, 976 1/2, 977 1/2, 978 1/2, 979 1/2, 980 1/2, 981 1/2, 982 1/2, 983 1/2, 984 1/2, 985 1/2, 986 1/2, 987 1/2, 988 1/2, 989 1/2, 990 1/2, 991 1/2, 992 1/2, 993 1/2, 994 1/2, 995 1/2, 996 1/2, 997 1/2, 998 1/2, 999 1/2, 1000 1/2, 1001 1/2, 1002 1/2, 1003 1/2, 1004 1/2, 1005 1/2, 1006 1/2, 1007 1/2, 1008 1/2, 1009 1/2, 1010 1/2, 1011 1/2, 1012 1/2, 1013 1/2, 1014 1/2, 1015 1/2, 1016 1/2, 1017 1/2, 1018 1/2, 1019 1/2, 1020 1/2, 1021 1/2, 1022 1/2, 1023 1/2, 1024 1/2, 1025 1/2, 1026 1/2, 1027 1/2, 1028 1/2, 1029 1/2, 1030 1/2, 1031 1/2, 1032 1/2, 1033 1/2, 1034 1/2, 1035 1/2, 1036 1/2, 1037 1/2, 1038 1/2, 1039 1/2, 1040 1/2, 1041 1/2, 1042 1/2, 1043 1/2, 1044 1/2, 1045 1/2, 1046 1/2, 1047 1/2, 1048 1/2, 1049 1/2, 1050 1/2, 1051 1/2, 1052 1/2, 1053 1/2, 1054 1/2, 1055 1/2, 1056 1/2, 1057 1/2, 1058 1/2, 1059 1/2, 1060 1/2, 1061 1/2, 1062 1/2, 1063 1/2, 1064 1/2, 1065 1/2, 1066 1/2, 1067 1/2, 1068 1/2, 1069 1/2, 1070 1/2, 1071 1/2, 1072 1/2, 1073 1/2, 1074 1/2, 1075 1/2, 1076 1/2, 1077 1/2, 1078 1/2, 1079 1/2, 1080 1/2, 1081 1/2, 1082 1/2, 1083 1/2, 1084 1/2, 1085 1/2, 1086 1/2, 1087 1/2, 1088 1/2, 1089 1/2, 1090 1/2, 1091 1/2, 1092 1/2, 1093 1/2, 1094 1/2, 1095 1/2, 1096 1/2, 1097 1/2, 1098 1/2, 1099 1/2, 1100 1/2, 1101 1/2, 1102 1/2, 1103 1/2, 1104 1/2, 1105 1/2, 1106 1/2, 1107 1/2, 1108 1/2, 1109 1/2, 1110 1/2, 1111 1/2, 1112 1/2, 1113 1/2, 1114 1/2, 1115 1/

Le projet de loi sur l'environnement permettrait des dérogations

Le ministre estime que son projet permettrait au Québec d'occuper tout le champ des évaluations environnementales

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ S'il soumet tous les grands projets industriels au processus d'évaluation environnementale, le nouveau projet de loi 61, n'en comporte pas moins une clause permettant au gouvernement de soustraire quelque projet que ce soit à cette procédure.

Le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, le reconnaît, mais il soutient qu'une telle éventualité ne pourrait survenir que dans un cas où l'intérêt public serait en cause. Ce qui n'est pas sans soulever certaines inquiétudes.

Il estime que son projet permettrait au Québec d'occuper l'ensemble de l'espace sur le plan des évaluations environne-

mentales, et forcerait Ottawa à modifier sa loi C-15, qui avait été adoptée malgré l'opposition de l'Assemblée nationale et des groupes environnementaux. Cette loi n'a cependant jamais été mise en application.

Selon le ministre, le projet 61 permettrait d'intégrer, par voie réglementaire, l'essentiel des recommandations du comité Lacoste et de la Commission parlementaire de l'aménagement et des équipements, dont le rapport avec obtenu l'assentiment unanime des députés aussi bien de l'opposition que du gouvernement.

La réforme soumettrait tous les grands projets industriels au processus d'évaluation environnementale; assujettirait à la procédure d'évaluation tous les nouveaux projets de sites d'enfouissement sanitaire et les projets récréo-touristiques; soumettrait à une évaluation envi-

ronnementale, sur une base volontaire, les politiques, programmes et projets des différents ministères.

Elle permettrait de mieux circonscrire la durée des différentes étapes du processus d'évaluation et contraindrait les industries qui viendront s'implanter au Québec à respecter des règles uniformes et équitables.

Fonds spécial

En plus, le projet créerait un fonds à la disposition des individus, groupes ou représentants du monde municipal qui participeraient à des audiences publiques.

Même si le ministre souhaiterait voir adopter son projet avant les Fêtes, il n'y a pas beaucoup de possibilités pour qu'il en soit ainsi puisque l'opposition péquiste, tout en se montrant favorable au projet, souhaite qu'on y consacre quand

même le temps nécessaire pour consulter quelques groupes environnementaux avant de faire l'étude du projet en commission parlementaire.

Le projet, tel que rédigé, soulève quelques inquiétudes au sein de la députée du PQ, comme l'a souligné le Dr Denis Lazure qui y voit une perte de pouvoir considérable du ministre de l'Environnement aux mains du conseil des ministres, qui devra décider si les enjeux d'un projet sont majeurs ou mineurs.

Et si on conclut à des impacts majeurs, c'est le conseil des ministres qui émettra le certificat d'autorisation et qui demandera des audiences publiques.

«C'est la mise en tutelle relative du ministre de l'Environnement en faveur du conseil des ministres», croit le député Lazure.



Le ministre Pierre Paradis

PHOTO PQ

Importante recherche pour améliorer l'eau potable

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Une équipe de chercheurs de l'École polytechnique de l'Université de Montréal, a réussi à réunir trois millions pour trouver au cours des cinq prochaines années des moyens susceptibles d'améliorer les techniques de traitement de l'eau potable de façon à en augmenter la qualité.

L'équipe, composée notamment de chimistes, biologistes et ingénieurs, sera dirigée par le chercheur français Bruno Langlais, de l'Université de Poitiers, et travaillera de concert avec des équipes scientifiques européennes et américaines.

Les subventions obtenues proviennent du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (1,5 million), des villes de Montréal et Longueuil (un million), de l'École polytechnique (600 000 \$), et des sociétés John Meunier, Compagnie générale des eaux, Vallée LeFebvre & associés.

Examen des substances

Les chercheurs examineront principalement les limites et les effets des principales substances utilisées présentement pour désinfecter l'eau, par exemple le chlore, le dioxyde de chlore, l'ozone et les chloramines.

Comme ces produits persistent dans l'eau après utilisation, sous d'autres formes, les chercheurs vont mener des études toxicologiques pour connaître leur évolution entre le moment où l'eau traitée sort de l'usine et celui où elle est consommée.

Il importe que les technologies et les substances employées assurent la stabilité biologique et chimique de l'eau, ont expliqué les chercheurs de l'équipe, hier en conférence de presse.

En outre, les chercheurs vont essayer de trouver des procédés de traitement facilitant l'élimination de micropolluants (comme les pesticides) dans l'eau potable.

On sait que le ministère de l'Environnement du Québec est sur le point de modifier les normes existantes servant à déterminer la qualité de l'eau potable.

Pesticides

Selon M. Yvon Gosselin, directeur de la recherche et des techniques environnementales au ministère, on s'apprête à rendre publique la réglementation sur la concentration dans l'eau potable de 36 pesticides, notamment.

Cela signifie que les municipalités vont devoir vérifier leur présence dans l'eau. Quelque 300 municipalités au Québec puisent leur eau potable des eaux de surface où, à la suite du ruissellement, la concentration de pesticides est plus forte.

Les travaux de recherche seront menés à la fois dans les laboratoires et dans les réseaux de distribution d'eau potable de Laval et Montréal.

Recyclage des déchets aux Tours Bell et BN

■ Les 7000 employés des Tours Bell et Banque Nationale, rue de La Gauchetière, produisent 1284 kilos de déchets par jour mais estiment pouvoir réduire ce volume à 45 kilos par jour d'ici décembre 1994 grâce au programme Zéro Déchet, lancé hier.

À chacun des étages des deux tours, les employés disposent d'un centre de récupération pour le papier, le carton, le verre, les contenants métalliques, le plastique, le polystyrène.

Ce triage quotidien alimentera cinq centres spécialisés de récupération. Les déchets alimentaires seront compostés sur place chaque jour et serviront ensuite d'engrais pour l'entretien des arbres et des pelouses.

Le programme Zéro Déchet existe déjà dans plusieurs édifices de Bell dont un à Sillery où l'on a noté une réduction de 50 p. cent de la quantité de déchets destinée aux sites d'enfouissement.

AUBAINES-MYSTÈRE

LES VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE, 4, 5 ET 6 DÉCEMBRE!

PROFITEZ DE NOS DERNIÈRES AUBAINES-MYSTÈRE AVANT NOËL!

10% À 25% DE RABAIS!

PRIX ORDINAIRE? PRIX DE SOLDE? PRIX DE LIQUIDATION? PEU IMPORTE, PRESQUE TOUTE LA MARCHANDISE EST COMPRISE*!



SAMEDI,
TOUS NOS
MAGASINS
OUVRENT À
8 H 30

SAMEDI,
ENTRE 8 H 30 ET 9 H 30,
PROFITEZ D'UNE REMISE
ADDITIONNELLE DE
10%
(APPLICABLE AUX RABAIS
DES AUBAINES-MYSTÈRE)

ÉCONOMIES TOUS AZIMUTS!

- ★ MODE POUR FEMME
- ★ MODE POUR HOMME
- ★ MODE POUR ENFANT
- ★ CHAUSSURES
- ★ ACCESSOIRES MODE
- ★ BAGAGES
- ★ ARTICLES-CADEAUX
- ★ VERRES À PIED
- ★ ARTICLES MÉNAGERS
- ★ PETITS ÉLECTROMÉNAGERS
- ★ ACCESSOIRES DÉCORATIFS
- ★ Rideaux
- ★ MEUBLES
- ★ COUVRE-PLANCHERS
- ★ JOUETS
- ★ PAPETERIE
- ★ FIL À TRICOTER
- ★ APPAREILS PHOTO
- ★ MACHINES À ÉCRIRE
- ★ ARTICLES DE SPORT
- ★ FRIANDISES
- ★ ET PLEIN D'AUTRES CHOSES!

(*Voyez la liste des exceptions en magasin.)

CADEAU N° 1:

25% À 50% DE RABAIS

Montres, horloges, bijoux d'or, d'argent, de choix ou de fantaisie, coffrets à bijoux, linge de maison, vaisselle Royal Albert, vaisselle Johnson Brothers, argenterie, lampes et décorations de Noël à prix ordinaire.

CADEAU N° 2:

10% DE RABAIS

Tous les gros électroménagers à prix ordinaire et toute la vaisselle de porcelaine, fine ou tendre, à bas prix au quotidien.

TROIS JOURNÉES D'AUBAINES-MYSTÈRE, C'EST AUSSI TROIS JOURNÉES POUR SE RÉGALER!

- À l'achat d'un dessert à prix courant, présentez votre carte Aubaines-mystère et vous obtiendrez un thé, un café ou une boisson gazeuse de format courant gratuitement! (Limite d'une boisson par personne.)
- Obtenez 1 \$ de rabais à l'achat d'une assiette de dinde rôtie, au prix courant de 5,99 \$.
- La tradition se poursuit: notre délicieuse bûche de Noël vous est offerte à seulement 7,99 \$. Faites vite car les quantités sont limitées!

LA BAIE

Une joyeuse tradition de Noël!

Compagnie de la Baie d'Hudson

